

Le « nouveau cœur » de Bruxelles va-t-il lui faire perdre son âme ?

C'est désormais officiel. Le grand projet de piétonisation des boulevards du centre, cher à la majorité socialiste-libérale de Bruxelles-Ville, a donc un revers : il va provoquer la création d'un mini-ring et de quatre parkings dans le Pentagone. Des années de chantier en perspective pour un résultat qui est de nature à chambouler la vie sociale et commerciale de plusieurs quartiers centraux, dont les Marolles. Comme aux pires heures de l'urbanisme bruxellois...

Les socialistes bruxellois, menés par le bourgmestre Yvan Mayeur, avaient fait de la piétonisation des boulevards du centre le dossier emblématique de la législature en cours. Dans le projet dévoilé en janvier 2014, la Ville dévoilait son intention de transformer les « boulevards en une succession de places » pour créer « un nouveau cœur pour Bruxelles » et permettre « aux citoyens de se réapproprier l'espace public » (« [Un nouveau cœur pour Bruxelles](#) », Ville de Bruxelles, dossier de presse du 31/01/2014.)). « Une approche innovante » censée « profiter en premier lieu aux habitants de ces quartiers » (« [Un nouveau cœur pour Bruxelles](#) », Ville de Bruxelles, dossier de presse du 31/01/2014.)).

En termes d'accessibilité, la Ville annonçait l'instauration d'un « véritable maillage de mobilité multimodal » et plus précisément d'un « système de boucles » dont l'objectif était « de décourager la circulation de transit en la déviant vers la Petite Ceinture, d'acheminer de façon plus fluide la circulation de destination et de libérer l'espace pour les piétons et les cyclistes » (« [Un nouveau cœur pour Bruxelles](#) », Ville de Bruxelles, dossier de presse du 31/01/2014.)).

En somme, il s'agissait d'un gros projet, dans l'air du temps, moderne, écologique et tout et tout... bref, digne de faire entrer un bourgmestre dans l'Histoire. Peut-être qu'un jour, Bruxellois et touristes allaient flâner sur la place Yvan Mayeur, à côté de la place De Brouckère que ce jeune et grand visionnaire avait appelé à devenir rien moins que « le Times Square de Bruxelles » (« [Yvan Mayeur: « Un Times Square au centre de Bruxelles](#) », La Libre Belgique, 13/12/2013.)).

À la Ville, ça marchande comme à la brocante

Mais c'était sans compter sur les partenaires libéraux de la majorité bruxelloise. Ceux-ci, dont leurs électeurs aimaient paraît-il se déplacer en voiture, avaient besoin d'une compensation pour avaler la couleuvre socialiste. Ils avaient ainsi obtenu une jolie sucette : à l'initiative d'Els Ampe, échevine OpenVLD de la Mobilité, des Travaux Publics et du Parc automobile, le Collège de Bruxelles-Ville décida de construire 1600 nouveaux emplacements répartis en 4 nouveaux parkings souterrains au plus proche du « nouveau cœur » de Bruxelles (Yser, Nouveau Marché aux Grains, place Rouppe, place du Jeu de Balle et en bonus, une extension du parking Poelaert baptisée Sablon-Marolles). Et en guise de « boucles de desserte », c'est finalement une grande boucle qui sortit des cartons de la Ville afin de relier les nouveaux parkings : un véritable mini-ring prompt à saturer des artères habitées et pour certaines déjà complètement embouteillées aux heures de pointe (rues du Lombard, des Alexiens, des Bogards, Van Artevelde, de la Vierge Noire, de l'Ecuyer, d'Arenberg, Fossé-aux-Loups,...).

Pour « décourager la circulation de transit en la déviant vers la Petite Ceinture », le Collège échevinal a voté l'augmentation de

l'offre de parkings en plein centre-ville !

Résultat de ce marchandage : pour « *décourager la circulation de transit en la déviant vers la Petite Ceinture* », le Collège échevinal a voté l'augmentation de l'offre de parkings en plein centre-ville (qui compte déjà parmi les plus hauts ratios d'Europe) ! Une décision absurde, tant le lien entre la possibilité de se garer et le choix de la voiture comme mode de déplacement est devenu évident de nos jours ((Les « Cahiers de l'Observatoire de la mobilité », édités par la Région bruxelloise, l'ont rappelé récemment : « *La disponibilité d'une place de parking à proximité du domicile, et davantage encore à destination du déplacement, est un incitant majeur à l'usage de la voiture* » - De Witte, 2011.)). Qui plus est, les 1600 places de parking supplémentaires que projette de construire la Ville iraient s'ajouter aux 18.978 déjà existantes dans les 34 parkings que compte le centre de Bruxelles... et dont le taux d'occupation est d'à peine 60% ((Selon les chiffres officiels établis tant par Bruxelles Mobilité que par le Plan communal de mobilité.)) !

Il existe donc 6000 à 7500 places de parking inoccupées dans le Pentagone. Soit amplement de quoi compenser les 600 qui seraient supprimées en surface par la piétonisation des boulevards du centre ((« *Parkings publics souterrains : les projets de la Ville de Bruxelles doivent être enterrés !* », communiqué de presse de l'ARAU, 08/05/2014.)). Pourquoi en créer de nouvelles ? C'est pourtant ce que la majorité socialiste-libérale appelle, contre toute évidence, un projet cohérent : « *Ce grand réaménagement aura le mérite d'être cohérent. Bordeaux a dû passer par là il y a quelques années, mais tout le monde s'en félicite aujourd'hui et la considère comme une ville modèle* » ((« *Le centre en chantier jusqu'en 2018* », Le Soir, 08/11/2014.)).

Circulez, y a rien à voir...

Ironie de l'histoire : alors que le Parking 58, situé en plein dans le périmètre du futur piétonnier, devrait bientôt disparaître pour faire place au nouvel immeuble administratif de Bruxelles-Ville ((Nouvel immeuble administratif où sont d'ailleurs prévus 847 emplacements de parking.)), la démolition de ce symbole de la bruxellisation marque paradoxalement le retour d'une politique qu'on croyait révolue. Même si le discours a changé et s'est fait plus moderne, même si ce n'est plus à la fonction « bureau » qu'on vend la ville mais désormais « *aux citoyens* » et aux touristes qu'on la « *rend* », le résultat est une politique similaire à celle qui a défiguré Bruxelles entre la moitié des années 1950 et les années 1970, faisant la part belle aux voitures et aux parkings... et accessoirement fuir les habitants.

Ceux-là, ils peuvent bien fuir, d'ailleurs. Ce sont des emmerdeurs, jamais contents. Les commerçants ? Ils ne pensent qu'à leur commerce. Les associations ? Des emmerdeuses aussi, mais des professionnelles. À quoi bon s'embarrasser à consulter tout ce petit monde ? Leurs préoccupations et revendications multiples viendraient gâcher la concrétisation de cette grande vision pour la ville. « *Times Square* » vaut bien ça... Le Collège échevinal a donc préféré sortir prudemment les nouveaux parkings de son chapeau, sans la moindre concertation préalable (pas même de son administration) et le plus tard possible, histoire de prendre tout le monde de court. Une technique censée lui permettre de passer en force et d'éviter d'avoir à répondre à des questions inutiles.

Il n'y a pas d'études : elles seront faites plus tard, une fois la concession délivrée à

une société de parking pour 35 ans.

Des mesquins pourraient demander, par exemple, en quoi un parking est « *indispensable* » ((Selon les propos d'Els Ampe à Télé Bruxelles, 21/11/2014.)) sous la place du Jeu de Balle, alors que celle-ci est située à 400 mètres du parking de la Porte de Hal (500 places) et à 600 mètres du parking Poelaert (500 places). Des naïfs pourraient demander à voir les études d'impact et leurs résultats, par exemple en termes de flux de circulation sur le quartier des Marolles où les ambulances de l'hôpital Saint-Pierre ont déjà du mal à se faufiler dans les voiries étroites et encombrées... Mais non. D'abord, il n'y a pas d'études : elles seront faites plus tard, une fois la concession délivrée à une société de parking pour 35 ans. Et puis, comment voulez-vous que tous ces curieux donnent leur avis sur un Masterplan et un Plan de Mobilité qui ne sont même pas rendus publics ? De toutes façons, les commerçants et les habitants sont « *demandeurs* », assure Yvan Mayeur ((« Un parking sous la Place du Jeu de Balle », sur le site de Marie Nagy, 17/11/2014.)) !

Et d'ailleurs, il est faux de dire qu'il n'y a pas de participation : la Ville organise actuellement un processus participatif consistant en plusieurs « *groupes de travail composés de dix personnes maximum par groupe* », dont les participants, désignés par « *tirage au sort* » ((« *Participer au réaménagement des places et boulevards du centre* », sur le site de la Ville de Bruxelles.)), travaillent à partir de l'information que veut bien leur donner le Collège et peuvent ainsi donner leur avis sur le nom et le logo du projet, la couleur des pots de fleurs et autres éléments de première importance.

Des p'tits trous, des p'tits trous...

Devant les réactions atterrées des marchands et commerçants de la place du Jeu de Balle à l'annonce de la construction d'un parking, les élus ont tenté de se faire rassurants...

« *On fera des petits trous et puis on avance* » (Els Ampe).

- Combien de temps va durer le chantier ? 24 mois selon certains, 30 mois selon d'autres. Mais trop de chantiers à Bruxelles se sont éternisés pour que quiconque puisse les croire de bonne foi.
- Que va devenir le marché pendant les travaux ? Là encore, les réponses se contredisent, laissant entrevoir une certaine improvisation sur le sujet. Els Ampe se veut très optimiste, assurant que les entrepreneurs procéderont par phases : « *On fera des petits trous et puis on avance* » ((Selon les propos d'Els Ampe à Télé Bruxelles, 21/11/2014.)). Selon elle, une partie des marchands pourrait rester sur la place, tandis que d'autres intégreraient la cour de la caserne du jeu de Balle, pourtant pas très grande. Mais Marion Lemesre, l'échevine des Affaires économiques, voit plutôt elle une délocalisation à la place de la Chapelle... à 500 mètres de là...
- Que vont devenir les commerçants de la place du jeu de Balle et ses abords ? Là, personne n'a de réponse. Pourtant, nul ne peut ignorer qu'un tel chantier fera d'importants « *dégâts collatéraux* » dans le commerce local, qui est sensiblement lié à l'activité du marché.

Le parking, cheval de Troie de la sablonisation des Marolles

Si nos édiles communaux ont du mal à convaincre de la cohérence de leur politique de mobilité, leur vision de l'avenir du centre-ville semble beaucoup plus homogène. Pour eux, il doit s'aseptiser, devenir propre, chic. **Beau**. Une sorte de **vaste parc à thèmes permanent** dédié à l'événementiel et au tourisme, avec juste ce qu'il faut de typique tout en attirant des enseignes de renommée. La « succession de places » (« **Un nouveau cœur pour Bruxelles** », Ville de Bruxelles, dossier de presse du 31/01/2014.) qui seront aménagées sur les boulevards centraux s'inscrivent dans cette droite ligne.

« Ça permettra aussi d'attirer des riverains avec une meilleure capacité contributive »
(Marion Lemesre).

Et cette fois, on dirait bien que le marché aux puces est dans la ligne de mire de cette *disneylandification* de la ville. « Cette place est en mauvais état. Ce sera aussi l'occasion de la restaurer », déclare Els Ampe (« **Le centre en chantier jusqu'en 2018** », Le Soir, 08/11/2014.)). « Ça permettra aussi d'attirer des riverains avec une meilleure capacité contributive », renchérit sa collègue Marion Lemesre ((Marion Lemesre au Conseil communal de Bruxelles, 17/11/2014.)).

En effet, la Ville semble voir d'un bon œil le scénario du déplacement des puces à la place de la Chapelle. Marion Lemesre, justement occupée à « revitaliser » les marchés bruxellois (« **Bruxelles met en oeuvre un projet de revitalisation de ses marchés** », L'Avenir, 05/11/2014.)), y voit l'opportunité de renforcer les liens entre le quartier huppé du Sablon et les Marolles. Autrement dit, de concrétiser une étape supplémentaire de la sablonisation des Marolles. On voit bien le coup venir...

- Acte 1 : le chantier démarre, le marché est transféré sur un espace trop petit pour accueillir tous les marchands, il faut opérer une sélection parmi eux.
- Acte 2 : certains marchands sont mis au carreau et se tournent vers d'autres horizons, tandis que les commerçants du Jeu de Balle sont exsangues.
- Acte 3 : le chantier s'éternise, pendant que les brocanteurs ayant été sélectionnés s'adaptent peu à peu à la clientèle du Sablon.
- Acte 4 : le parking est enfin fini et la place « restaurée » est inaugurée en grandes pompes.
- Acte 5 : seuls les brocanteurs ayant été sélectionnés et tenu bon reviennent dans un quartier transfiguré : des habitants ont fui le chantier, des magasins sont à remettre, les pouvoirs publics soutiennent l'installation de nouveaux commerces, le *standing* du quartier grimpe, les loyers aussi.

Mais l'acte 1 n'a pas encore démarré et il faut maintenant démentir ce triste scénario. Les chances sont bonnes. La Ville de Bruxelles ne se rend manifestement pas compte à quoi elle a touché. Depuis l'annonce de la construction d'un parking, on ne parle plus que de ça au Jeu de Balle, les conversations s'animent et il faudrait se lever très tôt pour trouver quelqu'un qui soutienne ce projet. Les opposants ne sont pas seulement les marchands, commerçants et habitants des Marolles, ce sont aussi des amoureux du quartier et des clients du marché aux puces qui viennent de tout Bruxelles et de plus loin encore.

Contrairement à Els Ampe, ils aiment la place telle qu'elle est. Ils ne veulent pas la voir défigurée par des trémies. Ils rêvent que les traces historiques qui existent dans le sous-sol de la place et dont ils entendent parler depuis longtemps (notamment un ancien abri aérien) deviennent autre chose qu'un parking - c'est le genre de choses qu'on classe dans d'autres villes, non ? Ils savent que le marché aux puces qui se tient là quotidiennement depuis 1873 est unique et mériterait lui aussi d'être classé. Ce qu'ils y trouvent, ce ne sont pas seulement des objets qu'on ne trouve pas ailleurs, c'est aussi une ambiance, un mélange social inédit, une activité foisonnante, la vie d'une place et d'un quartier particuliers. En d'autres mots : un patrimoine immatériel, économique, social, culturel, quelque chose d'une valeur inestimable... À leurs yeux, cela fait partie de l'âme de Bruxelles. Et pas question de le laisser disparaître pour un bête parking. « *Times Square* » ou pas.

- Gwenaël Breës (habitant des Marolles)

Signez la pétition contre la construction d'un parking sous la place du Jeu de Balle !

Visitez le site de la [Plateforme Marolles](#).

La légende de « l'urgentiste des quartiers oubliés »

« Si dans 50 ans, un historien du divertissement bruxellois devait se pencher sur les décennies 1990, 2000 et plus que probablement 2010, il ne pourrait faire l'économie de la contribution de celui qui a relancé la bière Vedett »¹. Liège a son Calatrava et sa gare-monument, Bruxelles a son Nicolay et ses cafés branchés...

Depuis plusieurs années, les dernières trouvailles de Frédéric Nicolay nous sont contées par les médias bruxellois. Le ton est quasi toujours élogieux, admiratif, reconnaissant. La fascination qu'entretient cet entrepreneur sur la presse locale en mène plus d'un à puiser dans le dictionnaire des images fortes : homme « de défis », « gourou »², « le roi des cafés et restos branchés de la capitale »³,... la liste est longue. C'est que notre héros fait bien plus qu'ouvrir des bars et des restaurants à la mode (une trentaine à son actif), ce dont il n'a bien sûr pas le monopole. Si les faits et gestes de cet « *Edouard aux Mains d'Argent* »⁴ sont scrutés avec tant d'attention bienveillante, c'est qu'ils ont un supplément d'âme : « *chaque fois qu'il lance un café, Frédéric Nicolay redynamise tout un quartier* »⁵. La place Saint-Géry et la rue Antoine Dansaert, par exemple : « *des quasi-chancres à l'époque qui n'avaient les faveurs de personne* », et puis hop ! « *il y multiplie les cafés et les restaurants – Bonsoir Clara, Kasbah, Mappa Mundo, PP Café... –, autant d'adresses qui vont ramener le quartier à la vie* ». De quoi se forger une aura indéfectible de « lanceur d'espaces ».

Les quartiers « où tout est à faire »

Où ira-t-il ouvrir son prochain bar ? Quel sera le prochain quartier *mort* de Bruxelles qu'il va *ressusciter* ? Voilà bien ce qui passionne les journalistes dans les épisodes de cette épopée qu'ils relatent depuis une quinzaine d'années comme une sorte de rêve américain. Son héros, capable de transformer le plus banal des troquets en bar branché, de reconvertir le plus ordinaire des rez-de-chaussée en nouvelle adresse à la mode ne

s'intéresse qu'à des quartiers « oubliés » ou « difficiles » auxquels il « donne un souffle nouveau »⁶. « L'impact que l'ouverture d'un nouveau lieu peut avoir sur tout un quartier, voilà qui le passionne. La convivialité, la mixité sociale, la cohabitation des diverses activités humaines, ce sont ses sources d'inspiration »⁷. Ce qui l'anime par-dessus tout ? « Parvenir à dévoiler le potentiel des quartiers populaires les moins courus de la capitale »⁸. « J'aime les quartiers où tout est à faire, il y en a beaucoup pour l'instant »⁹, déclare-t-il. La Porte de Hal, où il a ouvert un café et est en passe d'en ouvrir un second ? « C'est Sarajevo ! Tout est moche et personne ne fait rien pour l'embellir ! »¹⁰. La place Saint-Géry et la rue Antoine Dansaert, où il a démarré sa carrière au début des années 90 ? « Des quasi-chancres à l'époque qui n'avaient les faveurs de personne »¹¹. Le quartier de l'Alhambra, où il a récemment ouvert le Flamingo ? « Pourri »¹², « sombre et délaissé »¹³, « glauque ». Le dernier tronçon de la rue Dansaert, côté canal ? À l'exception du Walvis et du Bistro du Canal, ouverts par lui-même, une succession de « commerces pourris »¹⁴... Etc. Ramener la vie, le souffle, la lumière... voilà une bien noble cause qui pare d'un vernis philanthropique ce qui ne serait autrement qu'une opération commerciale parmi bien d'autres.

Mais qu'on n'évoque pas la politique à Nicolay, il se garde bien d'en parler et affirme s'en tenir à bonne distance. Se présentant comme un « self-made-man qui ne doit rien à personne », « c'est en toute indépendance et liberté qu'il met en musique ses plans ambitieux qui embellissent la ville et la rendent plus accueillante »¹⁵. Sa seule envie est de créer « des chouettes endroits ». Son credo : avoir « flair, audace et énergie chevillés au corps »¹⁶. Voilà ce qui guide ses choix. Ainsi en va-t-il du Flamingo, comme de la plupart des autres cafés qu'il a ouverts : « je suis passé devant le bâtiment, je l'ai trouvé beau, je me suis lancé »¹⁷. Il suffisait d'y penser...

Voilà pour la légende, et ceux qui ont envie d'y croire. Restent tout de même quelques questions...

Derrière la légende, les ingrédients d'un système

Il arrive, il est vrai, que le concert d'éloges journalistiques soit interrompu de quelques commentaires un tout petit peu dissonants : « Nicolay ne se lance jamais les yeux fermés dans un projet, il faut que soient présents les deux ingrédients qui lui permettent d'appliquer une recette maintes fois éprouvée. Ce qu'il cherche avant tout, c'est un quartier populaire délaissé, hors du circuit, dans lequel les prix de l'immobilier sont moins élevés qu'ailleurs et où tout est à faire »¹⁸. Les contours flous d'un système apparaissent même parfois : « le système Nicolay consiste à investir un coin de Bruxelles oublié, à y générer du mouvement et, in fine, à se faire emboîter le pas par une cohorte de créatifs et autres hipsters ». Mais qu'on ne lui adresse pas la critique d'être celui « par qui la gentrification arrive », sous peine de se faire traiter en retour d'« esprits chagrins »¹⁹. « Il faut lui laisser qu'il s'agit plus d'un engrenage non maîtrisé que d'une stratégie claire »²⁰, conclut un journaliste.

Les ingrédients de ce système méritent pourtant d'être précisés, ne fut-ce que pour quitter cette posture d'émerveillement béat devant un entrepreneur à qui l'on prête des pouvoirs quasi magiques de *résurrection* de quartiers oubliés.

Bienveillance médiatique

Le premier élément du système, c'est la couverture médiatique du « phénomène » elle-même. L'anonymat ou le mépris médiatique n'est pas la meilleure garantie qui soit pour qui cherche à créer des lieux branchés. Des commentaires fréquents, élogieux et un tant soit peu décalés, voilà un bien précieux allié. D'autant plus si ceux-ci mettent bien en avant le « concept » : une patte reconnaissable faite de bois exotique, de plafonds sombres, de comptoir sur roulettes, de zinc fabriqué à Paris, de coffrages en béton, de racks à casiers trouvés aux Pays-Bas... À l'intérieur, musiques actuelles, journaux internationaux, boissons à des tarifs légèrement supérieurs à la moyenne, service au bar pour réduire les coûts de personnel,... Et sur la devanture, un nom original, qui fonctionne dans plusieurs langues (Belga, Zebra, Walvis, Potemkine, Mappa Mondo,...). Une fois le lieu aménagé, le « concept » imprimé et les contrats passés avec des fournisseurs, Fred Nicolay confie ses bars, clef sur porte, à des gérants qui les exploiteront tout en respectant le cahier des charges.

Mais à force de répétition du « concept » (et de son imitation par d'autres entrepreneurs, avec plus ou moins de succès), tous ces bars finissent par se ressembler, comme n'importe quel autre type de commerces qui connaît une telle multiplication. Au point même d'inquiéter Nicolay lui-même, qui voit Bruxelles devenir « *une ville chiante où il n'y aura plus rien à faire* » : « *aujourd'hui, on part de rien pour faire des choses dans les différents quartiers. Le jour où tout sera fait, tout sera rénové, on n'y fera plus rien. Ça va ronronner* » ²¹.

En attendant, il reste bien de la marge pour le « concept ». Celui-ci est entièrement partagé par Jean-Sébastien van Keymeulen, architecte et designer associé au lancement de plusieurs « cafés Nicolay », dont le Barbeton, ouvert à l'angle de la rue Dansaert et du Rempart des Moines dans un rez-de-chaussée occupé jusque-là par une agence de voyage. « *Autour, il n'y avait qu'un no man's land dont peu se souciaient. Maintenant, le café tourne bien et donne un coup de boost à la seconde partie de la rue Dansaert, en direction du canal* » ²². On notera tout de même que tous les *no man's land* de la ville n'ont pas la chance de se trouver localisés dans l'un des quartiers les plus densément habités de Bruxelles... mais sans doute pas par la clientèle recherchée. D'ailleurs, le même architecte-designer dit « *bien comprendre les préoccupations des habitants quant à l'impact sur leur quartier. Mais c'est précisément un impact positif : grâce à la nouvelle dynamique, les valeurs immobilières dans le quartier vont augmenter* » ²³. Bye-bye le *no man's land*, welcome le *rich man's land* !

Appuis commerciaux

Faire parler de soi dans les médias, bien sûr, ne suffit pas. Pouvoir compter sur des brasseurs pour l'investissement dans l'achat, la rénovation, la décoration et la promotion des lieux, ça aide aussi beaucoup. La brasserie Moortgat est l'allié principal des « cafés Nicolay ». La multiplication de ceux-ci est donc aussi liée avec la stratégie entrepreneuriale de la brasserie. Côté pile, elle mise sur l'expansion internationale de son produit-phare, la Duvel, pour laquelle elle compte notamment sur la fréquentation internationale des cafés qu'elle contrôle désormais sur la place Saint-Géry, grâce aux « *trouvailles* » de notre « *concepteur d'atmosphère* » ²⁴. Côté face, elle a entrepris en 2003, à l'initiative du même Nicolay, une stratégie marketing visant à re-positionner l'une de ses bières, tombée en désuétude, comme un produit « jeune et branché ». Pour la remettre en avant, pas besoin de coûteuses campagnes de publicité massive pour le grand public, des techniques de marketing locales font bien mieux l'affaire. D'abord, ne la vendre que dans un nombre limité de cafés et restaurants, dans des lieux choisis et entièrement contrôlés où le public sera le premier à être familiarisé avec le nom et le logo desdits produits, où le barman qui en vendra le plus

de bouteilles se verra offrir un voyage. Ensuite, donner à la marque une image tendance, en proposant par exemple aux clients d'imprimer leur photo sur l'étiquette de la boisson ou sur les sous-bocks. Après une période de test durant laquelle le goût ou l'étiquette peuvent être modifiés en fonction des résultats de ventes, ces nouvelles boissons seront lancées sur un marché plus vaste. Résultat, la Vedett est aujourd'hui disponible en grande surfaces et est même vendue jusqu'en Chine...

Et pour ceux qui auraient encore soif, la « tactique Vedett » a aujourd'hui été clonée en « tactique Volga ». Cette fois, on trouve la brasserie Saint-Feuillen aux cuves et toujours notre héros à la mise en marché.

Politiques de revitalisation cherchent entrepreneurs revitalisants

Le troisième ingrédient du système n'est pas le moindre : l'alliance objective entre les « cafés Nicolay » et la volonté politique de *revitaliser* les quartiers centraux bruxellois.

Ceci donne parfois lieu à quelques débats marqués d'un questionnement sur un possible favoritisme car, c'est bien connu, la réussite provoque la jalousie. D'où l'accusation répandue selon laquelle Frédéric Nicolay est fréquemment chouchouté par les pouvoirs publics, ceux-ci ayant des attentions toutes particulières à son égard. Certains élus et certaines administrations se félicitent ouvertement de lui faciliter la tâche. Par exemple, lorsqu'il s'agit de lui procurer l'espace pour installer une terrasse, élément-clef de la réussite commerciale de ses établissements. Porte de Hal, l'un de ses bars a ainsi pu bénéficier d'une vaste terrasse, non pas sur le trottoir mais dans un parc public. Les autorités fermèrent les yeux sur la présence non autorisée d'une camionnette qui y vendait et y faisait la publicité pour l'une de ses nouvelles bières. Il faudra qu'un conseiller communal de l'opposition, par ailleurs voisin des lieux, dénonce la situation pour que la buvette mobile disparaisse subitement. Le même élu portera encore plainte contre un chantier entamé par Nicolay pour transformer un magasin de photocopies en café, toujours sans permis. Autre exemple, rue de Laeken : « *le concepteur de bars le plus en vue de Bruxelles a frappé fort avec une terrasse éclairée par un héliostat placé au sommet d'un immeuble voisin* »²⁵. Pour placer les 20 imposants miroirs qui suivent le soleil toute la journée afin d'en réfléchir la lumière vers la terrasse du Flamingo, pas besoin non plus d'attendre de permis...

L'homme, apparemment, a du mal à s'accommoder de règles qu'il considère trop contraignantes, alors que son intention consiste juste à « *faire bouger les choses* »²⁶. Il n'hésite d'ailleurs pas à annoncer dans la presse qu'il en est ainsi et pas autrement : « *je vais le faire, sans demander les autorisations, sinon cela prendra des mois, ou ne mènera à rien...* »²⁷. Et cela n'a pas l'air de déranger les autorités publiques, ce qui a de quoi faire grincer les dents notamment de cafetiers rencontrant bien plus de difficultés lorsqu'ils veulent installer trois tables sur un bout de trottoir...

Ouvrir un café, changer un quartier

Le soutien public à la petite entreprise Nicolay peut s'avérer encore plus déterminant quand il s'agit de trouver des locaux pour ouvrir ses établissements. Son aura « *d'urgentiste des quartiers oubliés de Bruxelles* »²⁸ a amené plus d'un élu ou urbaniste à lui souffler de potentielles implantations et à attirer son attention sur de nouvelles opportunités... en espérant qu'il vienne donner un précieux coup de pouce à la *revitalisation* du quartier visé. Outre qu'ils favorisent le tourisme, les bars de Nicolay attirent un public correspondant culturellement et sociologiquement à la

nouvelle image que les pouvoirs locaux veulent donner à ces quartiers et à la population qu'ils souhaitent y voir s'installer. Pourquoi donc se passer de ce levier qui a fait ses preuves ? D'autant qu'il est fréquent que l'ouverture d'un bar de Nicolay fasse des émules et suscite l'arrivée d'autres commerces, des répliques d'esthétique similaire et s'adressant à un public semblable, facilitant ainsi le travail d'Atrium (l'agence régionale qui vise « *la rénovation et la relance* »²⁹ des quartiers commerçants) et d'autres agences favorisant le city marketing. « *Cela va sans dire* », Nicolay reconnaît (en contradiction avec sa propre légende) être « *encouragé dans ses diverses initiatives puisqu'en règle générale, celles-ci aboutissent à une dynamisation du tissu urbain là où c'est le plus nécessaire et cela sans argent public* »³⁰.

L'apparition de tels bars n'est donc pas étrangère à la transformation sociale d'un quartier. Elle fait même parfois partie d'une opération plus large, aux accents immobiliers plus explicites. Il arrive même à Nicolay d'investir personnellement dans l'espace public aux abords des cafés qu'il lance : il a ainsi fait planter des platanes place Saint-Géry, aménagé une petite « *agora* » et créé une « *aubette design* » près du canal, dans un quartier où il a par ailleurs « *massivement investi dans l'immobilier* »

³¹. L'achat d'un rez-de-chaussée commercial peut ainsi s'accompagner du rachat des étages supérieurs ou d'immeubles voisins, lesquels seront rénovés et remis sur le marché à destination d'un public fréquentant ces établissements. L'annonce d'appartements à louer au-dessus d'un bar situé le long du canal avait par exemple été diffusée dans les cafés de la place Saint-Géry...

Parfois, cependant, la sauce ne prend pas. Ainsi, il y a une dizaine d'années, Nicolay avait dû renoncer à occuper un rez-de-chaussée commercial vide, appartenant au CPAS de Bruxelles, place du Jardin aux Fleurs. Les habitants des étages et quelques voisins s'étant mobilisés par crainte de voir la place se transformer en un nouvel « *haut lieu de la branchitude bruxelloise* »³², à l'instar de la place Saint-Géry bordée de terrasses ne désemplissant jamais, avec toutes les nuisances que cela comporte pour les voisins. Devant les habitants, Nicolay avait promis un café sans terrasse et sans bruit, mais avec concerts. Les habitants ne le crurent pas. Aujourd'hui, une boutique de mode pointue occupe le rez-de-chaussée, et une partie de l'immeuble appartient à Nicolay qui le loue en prétendus « *lofts* ».

Un Flamingo en terrain (presque) conquis

Une de ses réalisations les plus récentes est le Flamingo, dans le quartier Alhambra, à deux pas du KVS (théâtre flamand). Là, le même CPAS n'a pas hésité à lui confier le rez-de-chaussée d'un bâtiment acheté et rénové avec l'argent de l'assistance sociale et des subsides régionaux, aux fins d'y ouvrir l'un des plus grands bars de Bruxelles (200 places en salle et 150 en terrasse) – *branché* cela va sans dire.

La presse pense d'ailleurs que le Flamingo sera susceptible de « *donner une impulsion suffisamment forte pour faire de la rue de Laeken un quartier plutôt branché* »³³. Objectif confirmé par le président du CPAS, Yvan Mayeur, qui précise : « *Nous voulons voir se dérouler ici la même chose qu'à la place Saint-Géry. Là où il y a des terrasses, il y a moins de violence* »³⁴. « *Il fallait faire quelque chose* »³⁵ pour attirer de nouveaux habitants dans le quartier, ajoute-t-il. Et de passer de la parole aux actes : au-dessus du bar, 20 logements rénovés par le CPAS sont loués à des tarifs qui correspondent plus aux loyers du marché privé qu'aux politiques de logement social que le CPAS est censé mener³⁶. Qu'on en juge : un appartement 1 chambre entre 645€ et 740€, un appartement 2 chambres entre 775€ et 810€³⁷...

Pas étonnant dès lors que le bar ouvre au moment-même où la Ville de Bruxelles lance une opération pour interdire la prostitution dans le quartier. Au Flamingo, « *Les prostituées ne seront pas les bienvenues* »³⁸, précisait-on dès avant l'ouverture. Le CPAS a d'ailleurs tout récemment acquis un autre bar, le Tropicana, tout proche, lieu de repli des prostituées et lieu de contrôle du « business ». Il a même dû mettre le prix fort lors de la vente publique (1,25 millions d'euros) pour rafler la mise. Mais que les personnes soucieuses de la bonne gestion publique se rassurent, le CPAS annonce dès à présent que le prix d'achat sera récupéré dans le montant des futurs loyers. Et, au rez-de-chaussée, exit le Tropicana, et bienvenue à « *quelque chose du genre du Flamingo* », dicit Yvan Mayeur³⁹.

La légende du « découvreur » de lieux « abandonnés de tous » a ici particulièrement de mal à passer tant l'empilement de programmes publics tendant tous dans le sens de la « revitalisation du quartier » est important : activisme immobilier du CPAS, répression de la prostitution de rue, rénovation complète du KVS, Contrat de quartier, rénovation des espaces publics, etc... Et si la légende de Frédéric Nicolay et consorts résidait précisément dans cette capacité à prendre des risques là où il n'y en a presque pas, à investir là où l'argent public est concentré et aux mêmes fins que celui-ci ?

- **Gwenaël Breës & Mathieu Van Crielingen**

Extrait du dossier « Service au bar » paru dans le n°266 de « [Bruxelles en mouvements](#) », septembre-octobre 2013.

Gymkhana au Midi

La mise en vente des abords de la gare du Midi à la promotion immobilière et aux intérêts voraces de la SNCB déstructure le quartier depuis 20 ans. Schéma de développement, PPAS, Master Plan... pendant ce temps l'espace public se morfond. Petite balade dans un environnement désagréé...

L'espace public dans le quartier Midi ressemble à un visage qui aurait subi trop d'opérations chirurgicales, et qui empire à chaque nouvelle intervention. Les grues sont passées et repassées sur le quartier depuis le premier Schéma de développement de 1991, qui voulait réparer le désastre urbain engendré par la Jonction Nord-Midi et envisageait une gare extravertie tournée vers les quartiers d'habitation anderlechtois, saint-gillois et vers le centre-ville. Alors qu'étaient promis de grands espaces publics, toute l'énergie et les investissements se sont rapidement tournés vers des opérations immobilières de bureaux, créant un effet « canyon » assorti de murs aveugles que le passant doit à présent arpenter sur plusieurs centaines de mètres du côté de l'avenue Fonsny. Caractérisé par leur mono-fonctionnalité, ces immeubles ont leur vie liée aux heures de fréquentation des bureaux, laissant des espaces morts-vivants après 19 heures. L'agence Atrium peine à attirer l'horeca sur ces espaces minéralisés parcourus par les fameuses valises à roulettes. On sent aujourd'hui des tentatives poussives pour recréer une vie urbaine artificielle par des aménagements censés compenser ce qui s'y était construit spontanément.

L'esplanade située le long de l'avenue Fonsny, censée être plantée d'arbres, est un vaste parking à ciel ouvert où se sont perdus quelques abribus. L'animation principale y est la circulation des voitures (à l'exception du marché du dimanche), face aux locaux

vides de la SNCB et à l'entrée de trois tunnels peu engageants.

La place de Hollande, vaste espace public animé par des commerces aux rez-de-chaussée tels que les plans des années '90 l'annonçaient, s'est rétrécie sous le lobbying des promoteurs immobiliers, au fur et à mesure qu'étaient octroyées des dérogations permettant d'utiliser les rez-de-chaussée à des fonctions privées. Aujourd'hui rebaptisée Marcel Broodthaers ⁴⁰, cette demi-place jamais ensoleillée, grignotée par les bureaux et traversée par la rue de Hollande, propose au chaland une cafétaria, une antenne de police et deux carrés de gazon clôturés pour empêcher les sans-abri de s'y poser. Quelques bancs ont pour rôle principal d'empêcher les voitures de passer. Prévue initialement pour marquer l'entrée de la gare du côté saint-gillois, cette place marque surtout l'entrée d'un couloir fermé. Signe révélateur, Beliris présente l'aménagement de cet espace sur son site dans la catégorie des travaux de circulation routière et de réaménagement de voirie et non pas comme l'aménagement d'un espace public.

Après avoir traversé la vaste galerie commerciale qui fait office de hall de gare, on arrive du côté anderlechtois. Face à nous, l'immeuble de bureaux sis sur l'ancien site Côte d'Or, qui accueille des administrations publiques, crée une véritable barrière avec la commune d'Anderlecht et le quartier de Cureghem. La place de France, rebaptisée Horta, est entourée de part et d'autre des trémies du parking Q-Park (2500 places). Et le passage, censé constituer initialement un accès vers les quartiers de Cureghem à travers une galerie commerçante restée vide pendant dix ans, a finalement été privatisé par un restaurant haut de gamme qui n'autorise le passage que durant ses heures d'ouverture, c'est-à-dire essentiellement du temps de midi et très occasionnellement en soirée. Assis sur un banc où il est impossible de rester plus de dix minutes tant la structure métallique fait mal aux fesses, on peut admirer un buste de Spaak, des voyageurs cherchant l'entrée de la gare ou l'étrange ballet des taxis en quête de clients et vice-versa au milieu d'un dépose-minute chaotique.

En poursuivant vers l'Esplanade de l'Europe (ancien parvis de la gare lorsqu'elle disposait d'une véritable entrée), vaste étendue grise où fouette le vent de la Tour du Midi, on se heurte à l'usage abusif et inventif de blocs de béton censés pallier les défauts d'un espace mal pensé : ils sont là pour protéger les arbres des camions circulant sur l'esplanade les jours du marché. Selon les heures de la journée, ceux qui se risquent à emprunter un passage piéton ou une piste cyclable se heurtent à un grillage métallique fermé au niveau du trottoir. L'œil attentif notera la différence d'entretien des murs qui bordent l'esplanade, la STIB et la SNCB ne se coordonnant ni sur le nettoyage ni sur la peinture. Quant aux bancs, aux toilettes publiques et aux poubelles miniatures, ils ne sont pas légion pour un lieu public connaissant une telle fréquentation : 125.000 usagers de la gare par jour, auxquels il faut ajouter les habitants et passants du quartier.

Un peu plus au nord, place Bara, tout est pensé en termes de flux. La moitié de l'espace est consacré à la circulation d'automobiles et de transports en commun s'évertuant à trouver leur chemin. Sa traversée d'une traite est un véritable défi et aucun arbre n'y a trouvé refuge. À nouveau, le précieux bloc de béton est là pour assurer la protection des piétons.

On cherche vainement un espace vert pour fuir cette agitation. À peine créé, le petit parc Grisar, installé sur l'ancienne cicatrice laissée par le tracé du métro, a été fermé pour des raisons de sécurité. Sa grille est perpétuellement cadenassée. Et les deux autres espaces verts prévus dans le cadre du Plan régional de développement de 2002 sont passés à la trappe : celui de l'îlot Memling a été remplacé par un projet immobilier privé de logements et celui des Vétérinaires est devenu un espace vert

réservé aux lofteurs autorisés à passer les portiques sécurisés de l'îlot.

Les rêves d'Euro Immo Star

Euro Immo Star, sous-filiale de la SNCB chargée de piloter les projets de développement urbain pour la gare et ses abords, ne manque pas d'imagination pour « améliorer » l'espace public qui entoure la gare. Une imagination shootée aux esquisses sur papier glacé des gares des nouvelles métropoles devant asseoir une réputation sur l'échiquier international. Que leurs rêves ne cadrent pas avec ceux des habitants n'effleure pas ces ingénieurs. Outre le projet de 250.000 m² de bureaux, en partie sous forme de V, et de trois tours de logements perchées à 228 mètres, Euro Immo Star souhaite à très court terme réaménager les quadrilatères (espaces vides sous les voies surélevées) situés entre la gare et la Petite Ceinture et plus connus des Bruxellois sous le qualificatif de « tunnels puants »⁴¹: il s'agirait de les transformer en galerie commerciale⁴² menant directement les touristes vers le centre-ville. Euro Immo Star propose la création d'un long couloir vitré longeant l'esplanade, empiétant sur la moitié de celle-ci en privatisant cet espace public et en réduisant l'emprise du marché. De quoi s'assurer que deux mondes ne se rencontreront jamais : d'un côté, les navetteurs pressés d'atteindre leurs lieux d'activité, de l'autre, les habitants du quartier. Autant dire que ce projet ne fait pas le bonheur des autorités anderlechtoises qui aimeraient capter un peu de ces flux aux poches garnies.

Euro Immo Star a également de grands projets d'infrastructures routières pour « résoudre » les problèmes de mobilité du côté Bara. La filiale prévoit rien moins que la création d'un nouveau tunnel voiture sous la rue Bara et la création d'un nouveau parking de dissuasion de 4500 à 5000 places sous le Bloc II (ancien îlot Côte d'Or). Des parkings de dissuasion dont on saisit immédiatement l'utilité : abandonner sa voiture au Midi, pour prendre le tram jusqu'à la Bourse, quel exploit ! Quant à la réserve de capacité du parking souterrain actuel, le Q-Park (2500 places), Euro Immo Star préfère la passer sous silence. Et si d'aventure le tunnel s'avérait impossible à réaliser (le sous-sol à cet endroit est déjà bien troué), Euro Immo Star a une solution de rechange : une autoroute 2x2 bandes, de quoi briser la barrière entre la gare et Cureghem, ravir les piétons et les habitants du quartier. Il va sans dire qu'une grande partie de ces aménagements serait financée par de l'argent public, via Beliris qui n'en est pas à son premier réaménagement des espaces publics dans le quartier... et sans doute pas à son dernier.

• Claire Scohier & Gwenaël Breës

Réappropriation des espaces publics : pour mieux dominer ?

La revendication d'une « réappropriation de l'espace public », initialement portée par des associations et des collectifs d'habitants, fait désormais partie des lieux communs du discours politique, urbanistique et médiatique. Elle fait clairement écho à l'appel lancé par Henri Lefebvre à la « réappropriation de la vie urbaine ». Mais parle-t-on bien de la même chose ?

Pour Lefebvre, le droit à la ville ne sera réalisé tant que les citoyens – le peuple – ne se réapproprient une qualité essentielle de la vie en ville : la centralité

urbaine. Certes, cette condition n'est pas en soi suffisante pour qu'advienne le droit à la ville, mais elle est nécessaire, et, plus encore, stratégique. Suivons un instant son raisonnement : « *chaque grand type de société a eu son type de ville* » et « *chaque type urbain a proposé et réalisé une centralité spécifique* » : l'agora des grecs, le forum romain, la place de marché médiévale, le centre de consommation de la ville capitaliste, dès le 19e siècle, le centre de décision de la ville néo-capitaliste, au 20e siècle. Ce panorama, esquissé à la fin des années 1960, doit aujourd'hui être complété par le centre en voie de gentrification de la ville néolibérale. Mais le propos historique de Lefebvre ne se veut pas descriptif. C'est la nécessité politique pour toute réforme urbaine de produire sa propre centralité qu'il veut mettre en exergue. La Commune de Paris de 1871 lui offre son modèle en la matière, sa référence historique essentielle. Il l'interprète sans détours, comme « *le retour en force vers le centre urbain des ouvriers rejetés vers les faubourgs et les périphéries, leur reconquête de la ville, ce bien entre les biens, cette valeur, cette oeuvre, qui leur avaient été arrachées* ». Nouvelle société, nouvelle ville, nouvelle centralité – plus libre, plus égalitaire, socialement plus réussie.

A Bruxelles, historiquement, c'est au centre de la ville que l'on trouve les quartiers d'habitat populaire, pas dans des villes nouvelles ou des grands ensembles en périphérie. Le cas de Bruxelles est donc précisément là pour infirmer les interprétations béates (ou habilement détournées) du droit à la ville : la proximité du centre-ville des populations les moins bien positionnées dans les rapports sociaux n'est pas du tout une condition suffisante d'émancipation. Prétendre régler les questions sociales en ne traitant que les formes urbaines revient à prétendre que l'amélioration des lieux centraux – leur « revitalisation », comme on dit à Bruxelles – mènerait automatiquement à l'amélioration des perspectives d'existence des gens qui y habitent ou en font usage. Plus pernicieusement, cet amalgame mène à dé-politiser le débat sur l'aménagement des territoires de la ville. Or, politique, ce débat l'est profondément.

Les valeurs des espaces publics

C'est pourtant sur cette voie dé-politisante qu'une série d'initiatives bruxelloises récentes paraissent s'être engagées. Aussi prétendument audacieuses que généreusement médiatisées, celles-ci portent haut et clair un discours sur la « réappropriation de l'espace public » à Bruxelles, au centre de la ville en particulier.

Picnic the streets, par exemple. Pour l'un des instigateurs de l'événement, philosophe lui aussi, s'exprimant au lendemain de la première édition de l'événement dans une lettre ouverte au Bourgmestre de Bruxelles, « *ce fut un moment magique pour notre ville* ». Qui est ce « nous » ? Le même qui aurait répondu à un appel, disons, à l'occupation de tous les bâtiments vides, publics et privés, par les mal- ou les pas-du-tout-logés ? « *Notre ville, capitale de l'Europe, se doit de montrer le chemin* ». Qui décide du « chemin » ? Ne pas nommer qui parle, ne pas dire d'où « on » parle, comme si « nous = tous », est une première condition de dé-politisation.

Certes, penser que les voitures occupent une place trop importante à Bruxelles, en mouvement comme à l'arrêt, est un constat empiriquement fondé. Mais ces faits empiriques ne décrivent pas pour autant un monde enchanté où les rapports sociaux auraient disparu, où les politiques sur la ville ne seraient inspirées par aucune stratégie. Le PRAS démographique n'est-il pas là, précisément, pour rappeler qu'un cortège d'arguments empiriques prépare bien souvent une cause – ici, en l'occurrence, « mettre en valeur » et « optimiser » ce que le pouvoir régional considère désormais comme sa principale « ressource » : le territoire, celui de la « zone du canal » en particulier ?

Ce projet passe notamment par la « revalorisation » des espaces publics. Le temps semble révolu où les classes dominantes pensaient le centre de la ville en termes monofonctionnels et l'aménageaient en conséquence, c'est-à-dire, en centre des (de leurs) affaires, généreusement dotés d'accès routiers le reliant à des quartiers résidentiels exclusifs et excentrés, mis au vert. Aujourd'hui, l'heure est au réinvestissement multifonctionnel du centre et à sa montée en gamme sociale et symbolique – un lieu *to live, work and play*, comme disent les promoteurs. Ceci appelle à valoriser une toute autre conception des espaces publics au centre-ville : esthétiques, propres, animés, confortables, sécurisés, contrôlables,... mais sans pour autant sacrifier complètement la fluidification du trafic motorisé individuel.

Les appels à la « remise en valeur » des espaces publics de centre-ville, en mode picnic du dimanche ou terrasses branchées, architectures « de qualité » ou apéros à la plage, sont devenus une constante des politiques contemporaines dites de « renaissance urbaine ». L'enjeu est désormais de fixer les termes concrets de cette « valeur » : valeur d'usage pour le repos, le jeu, la discussion et le débat,... ou valeur foncière pour la consommation et la spéculation ? Valeur esthétique pour l'habitant ou d'image de marque pour le client (et l'architecte) ?

Des réappropriations bien encadrées

Les initiatives récentes de « réappropriation de l'espace public » à Bruxelles s'inscrivent aussi dans une histoire. Depuis une dizaine d'années, on assiste en effet à la multiplication de formes de réappropriation très peu spontanées, initiées tantôt par le privé, tantôt par le public mais toujours soutenues par des autorités territoriales.

En 2002, c'est la société immobilière Robelco (promoteur de Tour & Taxis) qui en a donné le coup d'envoi en lançant *Art on Cows*, une exposition à grande échelle où des dizaines de vaches en plastique sponsorisées furent disposées dans les rues de Bruxelles-Ville avec la bénédiction de la Commune. Les mammifères en toc ayant été légèrement écornés par des passants, un esclandre politico-médiatique ne tarda pas à éclater contre les vandales qui démontraient ainsi ne rien comprendre à l'art. Le promoteur remit néanmoins le couvert deux ans plus tard avec la Horse Parade, cette fois dans des espaces nettement plus ciblés comme le Cinquantenaire, surveillés par des agences de gardiennage privées.

En 2007, c'est un autre promoteur immobilier, ProWinko, qui après concertation avec la commune d'Ixelles et la Région bruxelloise, commanda l'installation de *Cityscape*. Avec un double objectif : animer le chancre de l'avenue de la Toison d'Or en attente d'un plan puis d'un permis d'urbanisme pour y construire un complexe commercial, et « ramener notre capitale sur la carte des endroits phares de l'événementiel d'art contemporain d'extérieur ». La sculpture fut démontée deux ans plus tard, mais « l'esprit » de *Cityscape* lui survécut, une ASBL parapublique ayant obtenu du promoteur le droit « d'animer l'espace ». Depuis, différentes animations s'y succèdent : récemment, y trônait un showroom en plein air pour une marque de voiture...

On est donc bien loin d'une conception de l'espace public comme espace pluriel, d'expérimentation, de critique, d'expression des différences... La tendance n'est pas à l'apparition d'espaces d'affichage libre ou de bancs publics, ni même à la tolérance des rassemblements spontanés. Au contraire, espaces publicitaires et caméras de surveillance pullulent, tandis que nombre de parcs sont fermés dès la tombée de la nuit et que tout nouvel espace de sport en plein air est grillagé et accessible à des horaires bien précis. En mai dernier, Etterbeek adoptait même un règlement limitant à quatre le nombre de mendiants dans certaines rues de la commune. Le droit de se rassembler dans l'espace

public, pour des raisons festives ou pour manifester des opinions, n'est pas donné à tout le monde ni en toute circonstance ; il est sans cesse sujet à des exceptions et des limitations, le plus souvent pour des motifs de maintien de l'ordre ou de tranquillité du voisinage. A Ixelles, on se rappelle que le réaménagement de la place Flagey entamé en 2002 avait donné lieu à un débat et à de grandes déclarations sur l'importance de la participation citoyenne, une mobilisation inattendue ayant forcé les pouvoirs publics à organiser un concours d'architecture qu'ils ne souhaitaient pas au départ. Mais une fois la place rouverte en 2008, toute forme de participation fut immédiatement exclue en ce qui concerne la programmation d'activités sur la place. Incapable d'envisager le partage de cette prérogative avec de simples habitants, la Commune privilégia dans un premier temps un partenariat avec les gestionnaires de l'ancienne Maison de la Radio qui voyaient alors la place comme leur « sixième salle ». Aujourd'hui, finie la musique : il semble plus facile d'obtenir l'autorisation d'occuper la place Flagey pour un événement publicitaire (par exemple le showroom d'une marque d'électro-ménager ou la fête privée d'une société multinationale d'audit) que pour une activité culturelle...

A Bruxelles de nos jours, coller une affiche en rue, un autocollant, ou dessiner sur un mur sont des actes passibles d'une forte amende ; distribuer un tract un tant soit peu politique est susceptible d'une confiscation des imprimés ou d'une arrestation administrative. Mais diffuser des dépliants publicitaires est toléré à tout coin de rue. Dans cette logique, il n'est pas étonnant de constater que certaines formes purement événementielles de « réappropriation », que leur accès soit gratuit (*Bruxelles-les-Bains, Apéros urbains,...*) ou payant (la piste de ski du Mont-des-Arts, le *Brussels Summer Festival,...*), n'hésitent pas parfois à clôturer l'espace public et à toujours donner davantage de place à la publicité, par le biais du sponsoring, du mécénat, ou du partenariat public-privé.

Si ces événements marquent bien une forme de « réappropriation de l'espace public » (et de ressources publiques), c'est en grande partie au profit d'entrepreneurs privés, de publicitaires et de marques. Une caractéristique est en effet qu'elles misent moins sur une multiplicité d'acteurs collectifs ayant un ancrage local (comités de quartiers, associations, lieux culturels,...) que sur l'action d'entrepreneurs privés. Parfois très médiatisés, ceux-ci se parent de vertus diverses et d'arguments culturels et citoyens suffisamment vagues et lisses pour ne fâcher personne, et se voient ainsi institués en partenaires incontournables des politiques urbaines. Carl de Moncharline en est un édifiant exemple. Cet ancien patron de boîte de nuit brimé par une précédente majorité politique à Bruxelles-Ville, s'est juré « de rehausser le niveau de Bruxelles par rapport aux autres capitales européennes ». Jamais à cours d'idées, surtout celles des autres, il s'est fait le chantre de « l'innovation » en se spécialisant dans l'importation de concepts de marketing urbain nés à l'étranger. Certains pouvoirs publics manifestement à cours d'idées font régulièrement appel à ses services pour appliquer, à Bruxelles et en Wallonie, des recettes réchauffées qu'ils auraient pu facilement trouver par eux-mêmes. *Bruxelles-les-Bains* et la *Nuit blanche* ? C'est lui qui aurait soufflé ces idées, venues de Paris, au bourgmestre de Bruxelles. *Louise High Heels* ? C'est lui qui a lancé la version bruxelloise de cette compétition, soutenue notamment par la Région bruxelloise et par la RTBF, où 200 femmes courent 100 mètres en hauts talons sur l'avenue la plus chic de Bruxelles pour gagner quelques cadeaux. Le *Balloon's Day Parade* ? Cette marche importée des Etats-Unis, théoriquement adressée aux publics populaires et où défilent de grands ballons représentant des personnages de BD, c'est encore lui... La *Fête des voisins*, alias *Immeubles en fête*, la *Roller Parade*, la *Fiesta Latina*, l'*Art Truc Troc*, les *Brussels Fashion Days,...* ? Toujours lui. La plupart de ces opérations, organisées par sa société de production « spécialisée dans des événements de grande dimension avec une prédilection pour des projets urbains investissant l'espace public », sont très largement sponsorisées par le privé et néanmoins supportées par les pouvoirs publics. Une situation qui pose, entre autres, la

question de l'égalité d'accès à l'espace et aux moyens publics ainsi que celle de la frontière entre intérêt public et intérêts particuliers.

Autoriser, encourager, initier, financer, refuser,... on peut bien parler de politiques publiques. De la part des autorités, celles-ci révèlent une ambition de contrôle, d'instrumentalisation et de pacification située aux antipodes des idéaux qui animaient la revendication initiale d'une réappropriation de l'espace public pour et par l'habitant. Lefebvre nous avait prévenu : on ne peut décidément rien penser des questions urbaines, d'aménagement des espaces publics comme de rénovation des quartiers par exemple, en fermant les yeux sur les rapports de pouvoir, ici et maintenant.

- Mathieu Van Criekingen & Gwenaël Breës

Article paru dans le n°259-260 de « [Bruxelles en mouvements](#) » consacré au « droit à la ville ».

Me gusta la gratuidad !

La Place du Jeu de balle vient de servir pour la première fois de salle de concerts payants. Retour sur l'organisation de [cet événement et ses conséquences](#). Gros déploiement de police et petits mensonges...

Les organisateurs semblent avoir tenu compte du quartier plus que ce qu'ils avaient laissé paraître dans un premier temps :

- La place n'a pas été complètement fermée pendant quatre jours. Le montage s'est déroulé de manière à ce que le marché aux puces puisse continuer à se tenir chaque jour, bien qu'amputé d'une partie de sa superficie. Pour les marchands, la casse a donc été limitée. Une vingtaine d'entre eux s'est tout de même vue privée de son gagne-pain. Payant leur emplacement au mois, le manque à gagner de ces quatre jours de chômage forcé ne leur sera pas remboursé.
- Dans l'après-midi du 11 juillet, le sound-check a même été l'occasion d'un moment sympathique entre les musiciens et un petit attroupement de passants et d'admirateurs, la place étant encore ouverte et la police ne s'y étant pas encore déployée.
- Les concerts (Manu Chao, et Troba Kung-Fu en première partie) ont commencé et se sont terminés pile-poil à l'heure annoncée. Plus de bruit après 23 heures... mais pendant les concerts, quel volume !

Un dispositif policier impressionnant... et coûteux

Vers 17 heures, la place fut entourée de grillages noirs pour empêcher l'accès et la vue de l'extérieur du site. La grande surprise du dispositif fut le bouclage complet du quartier par la police, bloquant tous les accès à un périmètre bien plus large que la place. Toute personne n'ayant pas le précieux sésame pour assister au concert se voyait donc refoulée du quartier. On a vu des habitants devant négocier avec les policiers pour pouvoir rejoindre leur domicile, et des personnes ayant rendez-vous avec les amis qui avaient leurs tickets devant jouer de ruse pour franchir les barrages. On n'avait jamais vu un tel dispositif policier en plein coeur de Bruxelles, si ce n'est bien sûr dans le

quartier Léopold lors des Sommets européens ou pour empêcher les supporters de foot d'accéder à la Grand Place pendant l'Euro 2000. Certains n'ont pu s'empêcher de faire le lien avec le concert que Manu Chao donna en 2001 à Gènes pour les manifestants qui voulaient assaillir la zone rouge, encerclée par la police et protégeant les dirigeants du G8 cloîtrés dans les quartiers centraux de la ville. C'est une autre histoire... Mais du point de vue symbolique, voir la venue de Manu Chao déclencher la présence massive de policiers dans un quartier populaire n'est pas des plus réjouissant.

En tout cas, voir autant de policiers jouer les contrôleurs de tickets pour un concert payant est une première... On en a vu qui couraient quelques courageux sans-ticket essayant de gravir les barrages, qui empêchaient des badauds de regarder le concert à travers les fentes des bâches apposées sur les grillages, ou qui réprimandaient les cafetiers servant des bières à des spectateurs à travers cette barrière. Même aux abords de la place, la notion d'espace public n'existait plus.

Le soir du second concert, des habitants et des cafetiers affichaient et distribuaient les deux textes du présent blog. Aussitôt, le service d'ordre et la police reçurent l'ordre de confisquer les tracts, d'arracher les affiches et menacèrent d'arrêter manu militari ceux qui les diffusaient. Cette opération policière de la plus haute importance dura une bonne partie de la soirée, puisque les affiches réapparaissaient sans cesse sur les palissades fermant la place...

Tout cela pose des questions, tant sur le coût réel de l'opération que sur l'opportunité d'organiser ce type d'événement au coeur d'un tel quartier. Le déploiement policier des 11 et 12 juillet aurait coûté 80.000 euros d'argent public !

La colère des cafetiers du Jeu de balle, restés ouverts pour l'occasion, était d'autant plus forte que ce dispositif sécuritaire les a empêchés de profiter de l'événement. En effet, toute personne n'ayant pas de ticket ne pouvait accéder à la place, tandis les spectateurs qui pénétraient dans l'enceinte fermée du concert ne pouvaient plus en sortir. Il y eu donc bien peu de monde qui put fréquenter les bistrotts de la place.

Le public présent se souciait probablement peu de ces petits désagréments pour les gens du quartier. Le fait que ces deux concerts aient été les seuls de Manu Chao pour le Benelux, qu'ils tombaient en plein été et, rappelons-le, qu'ils coûtaient 33 euros, a rassemblé un public venu davantage de toute la Belgique et de plus loin encore qu'un public local. Le caractère unique de l'événement et le nombre de places limité (11.000 tickets au total, très rapidement vendus) a évidemment créé beaucoup de frustrés. Les tickets se revendaient d'ailleurs autour de 200 euros au marché noir !

Il reste à faire en sorte que cette première n'ouvre pas la porte à d'autres événements payants sur la Place du Jeu de balle et ne donne pas aux autorités bruxelloises l'envie de la transformer en scène régulière du Brussels Summer Festival. On peut d'autant plus les soupçonner d'avoir cette intention que Manu Chao, rencontré à l'issue de son second concert, nous a assuré que l'idée de jouer sur la Place du Jeu de balle ne venait pas de lui mais bien des organisateurs, contrairement à ce que leur campagne de communication a affirmé. Il nous a dit ignorer le fait que ses concerts étaient les premiers payants sur cette place, et rejoindre nos critiques.

Oui aux concerts gratuits sur la Place du Jeu de balle, non aux événements qui privatisent cet espace et empêchent habitants et commerçants de profiter de la fête !

Manu Chao à la Place du Jeu de balle : une bonne idée, vraiment ?

Les deux concerts que donne Manu Chao dans les Marolles ces 11 et 12 juillet réjouissent peut-être les fans, mais moins les habitants et usagers de la Place du jeu de Balle. Celle-ci va être fermée pour un événement qui n'est manifestement pas destiné à la population du quartier.

Manu Chao à la Place du Jeu de Balle ? L'idée paraît réjouissante... Pour les spectateurs, le lieu choisi annonce une ambiance nettement plus conviviale qu'un concert dans un stade ou une grande salle de concert. De plus, il y a une certaine adéquation entre le chanteur franco-espagnol, engagé socialement et politiquement, sa musique métissée, et ce quartier populaire, rebelle, marqué par les vagues immigrations notamment espagnole ou marocaine. Les Marolles, c'est un quartier très ancien, largement amputé par la construction du Palais de Justice mais qui a tenu tête à plusieurs reprises dans l'histoire à des projets de démolition et d'expropriation. Un quartier qui a réussi à garder son âme, et où l'on trouve encore des traces d'un Bruxelles ancien, populaire, de ses dialectes, de ses petits métiers... Et ce, malgré un phénomène d'embourgeoisement de plus en plus marqué par la présence de nombreux antiquaires de luxe, de magasins « vintage », de cafés branchés et de nombreux touristes attirés par le caractère « authentique » et par l'esprit qui se dégage de ses ruelles. Le grand nombre de logements sociaux implantés dans le quartier le préserve heureusement d'une gentrification complète et rapide.

Bref. Manu Chao dans les Marolles, c'est un peu comme voir Pink Floyd à Pompéi ou un concert techno dans un hangar industriel : la symbiose entre artiste et lieu semble parfaite. En apparence. Car au-delà du symbole, que va réellement amener cet événement au quartier et à ses habitants ? Feront-ils partie de la fête, ou bien le cœur de leur quartier servira-t-il seulement de cadre, d'image de carte postale à un événement privatif ? Au vu du prix des tickets (33 euros, en vente uniquement à la FNAC) et de leur nombre limité (la place n'est pas très grande, les deux concerts ont donc été très vite sold-out), il y a fort à parier que les Marolliens ne seront pas nombreux à profiter de la belle énergie scénique du chanteur, autrement qu'en l'écoutant de leurs fenêtres. Aucune promotion spécifique de l'événement ne s'est d'ailleurs effectuée par chez eux. Pas d'invitation, pas de tarif réduit. Juste une lettre distribuée en toutes-boîtes pour détailler les nuisances et les désagréments que produiront les concerts. Les organisateurs annoncent quatre jours d'occupation de la place. Celle-ci sera grillagée, la circulation et les transports en commun déviés. Un précédent qui, espérons-le, ne se reproduira pas.

Car pourquoi venir ici, si c'est pour privatiser l'espace pendant plusieurs jours sans en faire profiter les habitants ? S'il n'était pas possible de rendre ces concerts gratuits, d'autres salles, places, parcs ou stades auraient été bien plus adéquats. Le [Brussels Summer Festival](#) (BSF, un festival coorganisé par la Ville de Bruxelles, hyper sponsorisé et qui, comme son nom l'indique, ressemble plus à un événement de city marketing destiné à animer le centre-ville pendant la période touristique qu'à un festival avec une âme et une identité musicale), organisateur de ces concerts, occupe habituellement d'autres scènes dans des lieux mieux adaptés à ce type d'événement, comme la Place des Palais ou le Mont des Arts...

Selon le BSF, c'est à la demande de Manu Chao, « *tombé amoureux* » du quartier, que les deux concerts auraient été organisés ici. Une idée peut-être partie d'un bon sentiment

mais qui, du point de vue du quartier et de ses habitants, va produire l'inverse de l'effet recherché. La Place du Jeu de Balle est le coeur d'un habitat dense, populaire, et d'un marché quotidien. Fermer cette place, c'est mépriser ces réalités. Des concerts sont bien organisés une fois par an sur cette place, la veille de la fête nationale du 21 juillet, mais gratuitement. Et quoiqu'on puisse penser de la programmation folklorique qui y est proposée (Annie Cordy, Plastic Bertrand, etc.), tout le monde peut en profiter.

Alors, qu'on se le dise : la véritable fête populaire dans les Marolles n'aura sans doute pas lieu avec Manu Chao, mais plutôt huit jours plus tard, le 20 juillet... avec Sandra Kim et le Grand Jojo !

P.S. Un billet sur les suites de ces concerts : [ici](#).

Un abattoir en ville

Dans ce numéro spécial, « Bruxelles en mouvements » se focalise sur les Abattoirs d'Anderlecht, un site urbain hors du commun, fort de son histoire, de sa construction et des énergies qu'il renferme.

Souvent cachée et vécue comme un tabou, la problématique de l'élevage, de l'abattage et de la transformation des animaux en produit de consommation est pourtant un enjeu d'une grande importance. Un abattoir urbain, pratiquement effacé des cartes des villes, renvoie tant à des questions d'ordre écologique, urbanistique, économique, social, que philosophique ou éthique.

S'intéresser au devenir des abattoirs, c'est affronter la complexité de l'écosystème urbain et mener une réflexion impliquant l'ensemble de la collectivité.

Un dossier réalisé par Gwenaël Breës, Gilles Renson et Claire Scohier.
Publié dans le n°256-257 de « [Bruxelles en mouvements](#) » (mai 2012).

[Télécharger le journal.](#)

I Love EU

Court métrage sur les incidences pour les Bruxellois de l'implantation des institutions européennes à Bruxelles (et plus spécifiquement pour les voisins du Parlement européen). Un petit cauchemar sécuritaire...

Réalisé Par Gwenaël Breës, Axel Claes, Mathieu Haessler et Claire Scohier dans le cadre du [PleinOPENair](#) 2010.

• [I Love EU | 10 minutes](#)

La Cité perdue

Création sonore de [Radio Panik](#) | 2006-2007 | Montage: Gwenaël Breës | Mixage: Irvic D'Olivier | En coproduction avec l'[Atelier de Création Sonore Radiophonique](#) | Avec la collaboration de [Bruxelles Nous Appartient – Brussel behoort ons toe](#), [Plus Tôt Te Laat](#), et les archives de la RTBF | Avec le soutien du Fonds d'Aide à la Création Radiophonique de la Communauté française de Belgique.

Un quartier populaire « assaini » pour faire place à une zone de bureaux. Un projet qui met 50 ans à se réaliser... le temps d'entrer en désuétude. Un chantier qui dure 25 ans, pour construire des bâtiments occupés pendant 20 ans. Une cafétaria où l'on peut asseoir plus de gens qu'à Forest-National. Des couloirs de 300 mètres de long. Un jardin moderniste rebaptisé « Parc Paradis » par ses usagers les plus assidus. Une esplanade où le vent souffle si fort qu'il devient prétexte à la construction de nouveaux immeubles. Un Etat qui se détrouse lui-même au profit de promoteurs privés. Une Cité administrative sans fonctionnaires. Une jonction ferroviaire qui ne cesse de donner lieu à des projets mégalomaniacs tout au long de son trajet. Un bout de ville réaménagé cycliquement. Une mémoire qui s'étioule. Une histoire qui se répète...

De la Porte de Schaerbeek d'autrefois au grand chancre d'aujourd'hui, de l'Etat centralisé à la Belgique fédéralisée, l'histoire de la Cité administrative est comme ses proportions : hors normes. C'est cette tranche de l'urbanisme bruxellois que conte ce documentaire en deux parties, à travers une déambulation à plusieurs voix dans les entrailles de la Cité...

Partie #1: Histoire d'une utopie d'Etat | 59 minutes

Avec les voix de: Thierry Decuypere, Caroline Deman, Jean Demannez, Irvic d'Olivier, David Jamar, Michel Jaspers, Tamara Joukovsky, Fabrice Kada, Frederik Leers, Aymeric Lehembre, Vincent Matyn, Benoit Moritz, Luc Schuiten, Carine Thibaut, Nicolas Torres, Guido Vanderhulst, des fonctionnaires de la Cité administrative, des habitants du quartier des Bas-Fonds, des usagers du Parc Paradis...

[La Cité perdue \(Partie #1: Histoire d'une utopie d'Etat\)](#)

Partie #2: Le tour du propriétaire | 60 minutes

Avec les voix de : André, Gwenaël Breës, Antoine Crahay, Thierry Decuypere, Caroline Deman, Michel Jaspers, Frederik Leers, Tamara Joukovsky, Vincent Querton, François Robert, Luc Schuiten, Henri Simons, Nicolas Torres, des fonctionnaires de la Cité administrative...

[La Cité perdue \(Partie #2: Le tour du propriétaire\)](#)

Le CSA fête ses 10 ans, loin des usagers et des médias associatifs

Pour fêter ses 10 années d'existence, le [Conseil supérieur de l'audiovisuel \(CSA\)](#) de la Communauté française de Belgique organisait le 21 septembre dernier un colloque sur « [Les nouvelles frontières de la radiodiffusion](#) ». Un terme un peu dépassé pour un concept qui intègre bien plus que la radio ou la télévision, et pose des questions sur les nouveaux et futurs modes de diffusion de contenus audiovisuels, via le numérique,

l'internet ou encore la téléphonie. Le colloque du CSA voulait questionner « *les innovations technologiques, l'évolution du marché, les nouvelles habitudes de consommation et le repositionnement des acteurs* » qui ont « *profondément bouleversé le paysage audiovisuel* » ces 10 dernières années. Un questionnement d'autant plus actuel que la *Communauté française* est appelée à transposer en droit interne, d'ici fin 2009, une nouvelle directive européenne sur les services de médias audiovisuels [1]. Il était donc assez intéressant que l'organe de régulation de la *Communauté française* profite de l'occasion pour mettre ces questions en débat. Alors, « *régulation* », « *co-régulation* » ou « *auto-régulation* » ? À en croire le cynisme ambiant et les perspectives européennes, les marchands de « *temps de cerveau humain disponible* » [2] ont de beaux jours devant eux...

En pénétrant dans l'ambiance feutrée de l'ancienne *Bibliothèque Solvay*, devenue un lieu de réceptions et de séminaires huppés apprécié des lobbies (notamment pour sa proximité immédiate avec le Parlement européen) et des compagnies multinationales, on est tout de suite frappé par l'homogénéité du public. Le colloque, accessible sur invitation et qui affiche complet depuis plusieurs jours, a attiré un public composé essentiellement de professionnels, représentants de médias privés, juristes, cabinets de consultance, auxquels se mélangent quelques observateurs extérieurs. Il est remarquable de constater que les travailleurs du service public sont absents. Et qu'à l'exception de quelques (ex) cabinetards, aucun politique ne s'est déplacé : ni la Ministre de l'Audiovisuel, ni un seul parlementaire. Il en va de même pour le monde socio-culturel, les associations d'usagers, dont on peut douter qu'ils aient été invités.

Ce n'est pas la tonalité dominante des discours tenus tout au long du colloque, ni la composition des trois panels proposés, qui permettront de démentir cette impression de confinement. Nous sommes à l'intérieur d'un monde fermé, dans un dispositif plus propice au corporatisme qu'à un réel débat public. Ici, on ne parle pas de citoyens, ni même de spectateurs, on dit : « *consommateurs* ». « *Le marché* » est au coeur des débats, la notion d'espace public n'est jamais évoquée.

L'intervention de la Commissaire européenne Viviane Reding, s'affichant comme garante du libre marché, du libre marché et encore du libre marché, ne dénote pas dans ce contexte. Vantant les mérites de sa nouvelle directive – dont l'adoption définitive est prévue en novembre et qui assouplit sensiblement le cadre réglementaire notamment en termes de publicité – Mme Reding plaide pour que les Etats membres la transposent en droit national avec une « *light hand* » (« main légère »). « *Je demande aux Etats membres de ne pas surcharger la barque réglementaire* », tient-elle à préciser.

Quelle place pour les médias « du troisième type » ?

Le CSA m'avait demandé de prendre part à un débat intitulé : « *Quelle réglementation pour les services linéaires et non linéaires ?* » Le sous-titre, étayé par une note de préparation de 20 pages, spécifiait les questions qui seraient abordées : « *autorisation, transparence et pluralisme, diversité culturelle...* ». J'étais invité à la fois en tant que membre de *Radio Panik* [3], l'une des radios d'expression que compte encore la Communauté française, et pour mon expérience au sein du *Cinéma Nova* [4], où nous nous intéressons depuis des années à l'essor de télévisions « citoyennes », « communautaires », « locales » (mais pas sur le modèle qu'on connaît en Belgique), « de quartiers », aux quatre coins du monde. Un phénomène qui s'avère quasi inexistant en Belgique, essentiellement pour des raisons législatives et non technologiques.

J'avais donc l'intention d'extrapoler l'exemple des radios associatives (et, dans une moindre mesure, celui des ateliers de production qui existent dans le champ de la

création sonore et du cinéma) aux domaines de la télévision, de l'internet et du numérique. L'exercice est intéressant pour défendre l'idée d'un « tiers secteur audiovisuel » [5], associatif et non marchand, qui soit soumis à des critères et à des dispositifs distincts de ceux prévus pour les médias publics et commerciaux. Un raisonnement d'une grande simplicité, puisqu'il se résume à étendre à l'audiovisuel le principe, si cher aux yeux de la *Communauté française*, de la « démocratie culturelle ». Mais une logique qui n'est pas dans l'air du temps, car elle invite à réfléchir sous l'angle de l'espace public et affirme la prépondérance du politique – absent du colloque – sur le marché et sur les questions technologiques.

Permettre l'émergence et soutenir l'existence de médias dits « du troisième type », non régis par le marché ni dépendants du politique, serait un acte cohérent avec les politiques culturelles de la Communauté française : démocratie culturelle, démocratie participative, démocratisation de la culture, éducation permanente... Face aux phénomènes de concentration de l'industrie des médias, du divertissement et de la communication, et alors que le service public s'est converti à la concurrence de marché et ne compte même plus remplir ses missions premières, il s'agit de préserver et de créer des espaces de liberté, d'expérimentation, de créativité ; des médias qui réinvestissent l'aspect local, échappent au formatage du langage et des formats audiovisuels, refusent la publicité, permettent une appropriation « citoyenne » et une éducation critique des médias, privilégient l'expression de catégories de la population qui en sont habituellement privées...

Ce ne sont pas de nouvelles technologies qui rendront possibles l'avènement de tels médias, c'est la volonté politique [6] : adaptations décrétales et mise en place de dispositifs de soutiens, par exemple en faisant contribuer techniquement ou financièrement les éditeurs, diffuseurs et opérateurs commerciaux. Notons d'ailleurs que certaines évolutions technologiques, si elles ne sont pas encadrées judicieusement, vont désavantager et menacer les médias associatifs existants – à cause des coûts d'équipement ou de la nécessité de passer par l'intermédiaire d'opérateurs privés pour la diffusion. À moins, bien sûr, que la réglementation ne prenne en compte cette dimension... Or les réglementations européennes ignorent la possibilité que de tels éditeurs de service soient habilités à produire et à diffuser des contenus, nécessitant donc un traitement législatif adapté. Est-ce par incompatibilité avec la vision européenne de la libre concurrence ? Si c'est réellement le cas, on dira adieu à terme à une série de spécificités des politiques culturelle ou audiovisuelle de la Communauté française : les ateliers de production et de création, les aides à la production, le subventionnement des cinémas d'art et essai ou encore celui, tant promis et toujours pas existant, des radios associatives...

Le Martien de service

Tout en écoutant le premier panel, animé par un membre d'un cabinet international spécialisé en droit de la concurrence ; en assistant aux circonvolutions de Jean-Paul Philippot (administrateur-général de la *RTBF*) demandant « *du pragmatisme* » et « *un peu d'humilité dans le chef de la Communauté française* » ; ou encore à la déclaration de François Le Hodey (administrateur délégué d'*IPM* qui édite notamment *La Libre Belgique* et *La Dernière Heure*), expliquant que son principal métier c'est désormais l'internet... la raison de ma présence devenait claire. Il s'agissait d'offrir au second panel ce que le représentant des télévisions communautaires (*RTC-Télé Liège*) offrait à celui-ci : un apparat de pluralisme, un improbable rôle de figurant. Le Martien de service...

Le *CSA* a aussi choisi de confier la modération du second panel à un représentant du monde juridique. C'est Agnès Maqua, membre de *Koan* [7], un cabinet spécialisé dans les stratégies légales et travaillant pour le compte de grands groupes de communication,

médias généralistes et agences de publicité. La mise en contexte est néanmoins confiée à un membre du CSA, qui pose certaines questions notamment sur les dangers de la concentration médiatique (par exemple, le groupe RTL, qui appartient à Bertelsmann – premier groupe européen de communication et le quatrième au niveau mondial –, possède lui-même deux réseaux radio en Communauté française : BelRTL et Radio Contact, sans compter Mint et Fun Radio) et de l'apparition de positions dominantes chez les opérateurs (Belgacom est à la fois éditeur, diffuseur et opérateur technique). Des questions qui ne trouveront aucun écho dans la discussion.

Le tour de table se focalise sur les stratégies des pointures qui ont fait l'honneur de leur présence : Jérôme de Béthune, qui remplace l'administrateur délégué de TVi Philippe Delusinne ; Jean-Charles De Keyser, vice-président de Belgacom TV et patron de Skynet, venu remplacer Didier Bellens ; et dans une moindre mesure Jean-Louis Blanchard, remplaçant pour sa part le Secrétaire général de la Communauté française Henry Ingberg.

D'emblée, « Agnès » est à tu et à toi avec « Jean-Charles » et « Jérôme ». Je remarque que ce dernier, assis à mes côtés, lit des réponses pré-écrites. Il a bénéficié d'un petit traitement de faveur : les questions posées par Agnès Maqua lui ont été communiquées à l'avance. Entre amis, quoi de plus normal ? Mais le secrétaire général de RTL-TVl occupe une position plus qu'ambiguë dans ce colloque, sa chaîne ayant officiellement déménagé au Luxembourg pour ne plus être sujette au droit de la Communauté française et échapper aux prérogatives du CSA [8]. Il évite d'être provocateur et souligne surtout l'intérêt de son groupe pour le secteur de la web TV, qui se confirme avec le lancement de *You Make TV*, le futur « *You Tube à la belge* ».

Jean-Charles De Keyser, quant à lui, n'a pas besoin de suivre le texte qu'une collaboratrice lui a préparé. Outre son habituel bagout, il dispose de deux assistantes assises au premier rang lui communiquant de petites notes au gré de la discussion. L'ancien enfant sacré de RTL aime parler, il laisse même entrevoir sa vision de la « *co-régulation* ». Les chaînes pour lesquelles il a travaillé, explique-t-il, ont toujours été « *en avance sur le droit* » ; par exemple lorsqu'elles diffusaient de la publicité en dépit d'une interdiction légale. Mettez-vous un instant dans sa position : comment ne pas être séduit par cette « *co-régulation* » où le privé s'impose au politique par des faits accomplis ? En échange, il est vrai, d'une contribution financière à l'un ou l'autre pot commun – plus spécifiquement le *Centre du Cinéma* cher aux yeux du Ministère de l'Audiovisuel.

Pour terminer sur une touche de cet humour potache dont certains grands patrons ont le secret, voilà que De Keyser félicite son ancien employeur pour sa « *participation volontaire* » à la caisse du *Centre du Cinéma*, alors que son nouveau statut luxembourgeois ne l'y oblige plus. Ce clin d'oeil amusé à RTL, ainsi qu'au Ministère, fait allusion à ce « *geste* » de la télévision luxembourgeoise qui est considéré comme le fruit d'un accord à l'amiable avec la Communauté française. L'intervention de Jean-Louis Blanchard va d'ailleurs le confirmer : celle-ci jure avant tout par le financement du *Centre du Cinéma*...

Et voilà que vient mon tour. Je ne m'offusque pas quand la modératrice se moque gentiment de moi, du nom de la radio que je représente, et n'évoque ni le *Nova* ni les télévisions associatives. Mais lorsqu'elle me donne la parole, en fin de tour de table, c'est uniquement pour répondre à « *une petite question* » sur la diffusion radio non linéaire. Un domaine d'activités dans lequel, actuellement, les radios du troisième type ne peuvent pas même envisager développer des projets. Je fais cette précision... En l'absence de statut les distinguant des autres radios « *privées* » [9], les radios d'expression sont soumises par la Communauté française et le CSA à des critères qui ne leur correspondent pas, elles sont taxées par la SABAM et la *Rémunération équitable* au

même régime que les radios commerciales et se débrouillent avec des budgets ridiculement bas (en moyenne, 10.000 euros par an). Par contre, depuis 10 ans, les radios commerciales qui accumulent des bénéfices publicitaires plantureux refusent de contribuer au fonds d'aide à la création radiophonique. Elles arguent de l'absence de *plan de fréquences FM* [10] pour éviter de s'acquitter de cette obligation imposée par le décret sur l'Audiovisuel. Pendant ce temps, la publicité coule à flots chaque jour sur leurs ondes et la *Communauté française* retarde, encore et encore, la mise en place d'un subventionnement des radios associatives.

Mais faire ce rappel préalable, parler de diversité culturelle par ce biais, c'est manifestement tenir un discours d'une autre planète (ou d'un autre âge) dans le colloque du CSA. Décalé. Hors propos. La modératrice semble tout ignorer de l'histoire et de la réalité des médias associatifs – situées il est vrai à cent mille lieues des enjeux de ses clients habituels –, et cela ne semble pas l'intéresser. D'ailleurs, elle décrète mon temps de parole déjà écoulé. Rideau. Pause déjeuner. Je n'ai pas le courage d'attendre le troisième panel, dans lequel le *CRIOC* [11] tiendra à son tour le rôle de représentation symbolique dévolu aux médias associatifs et aux associations d'utilisateurs. Certes, il ne faut sans doute pas espérer du CSA qu'il organise des débats différents de ceux auxquels la télévision nous a habitués. Mais la différence c'est que pour la télévision, au moins, il existe une instance de régulation... qui veille au grain, « *garantit la pluralité des opinions* », « *stimule la diversité culturelle* » et fait « *respecter les temps de parole* » !

Plus grave, le dispositif voulu par le CSA en dit long sur l'état des forces actuelles dans le secteur audiovisuel. Trusté par les groupes privés, le colloque reflétait-il l'état des réflexions au sein de l'instance de régulation ? Et quid de la position de la *Communauté française*, qu'on n'a pas entendue ? Alors que le Gouvernement va renouveler dans quelques semaines le Bureau du CSA et reproche à sa Présidente actuelle, détestée par Delusinne et Philippot, « *d'être trop indépendante du pouvoir politique* » [12] ; alors que la récente formation du nouveau Collège d'Avis a déjà donné lieu à une sur-représentation des producteurs, distributeurs de services audiovisuels et autres régies publicitaires [13] ; et à l'heure où l'adoption de la nouvelle directive européenne sur les services de médias audiovisuels et sa transposition en droit national sont imminentes... il est plus que temps de s'en inquiéter.

• Gwenaël Breës

Article paru en novembre 2007 sur les sites de [ConsoLoisirs](#), [Radio Panik](#) et [Acrimed](#).

Notes

[1] Lire : « [Commission européenne : Projet de directive sur les services de médias audiovisuels](#) », Observatoire européen de l'audiovisuel. Lire aussi : « [Parlement européen : Première lecture de la Directive sur les services de médias audiovisuels](#) », Institut du droit de l'information (IViR), Université d'Amsterdam.

[2] Selon l'expression du patron de TF1, Patrick Le Lay, cité dans « *Les dirigeants français et le changement* », collectif d'auteurs, éditions Huitième Jour, juin 2004.

[3] Site de Radio Panik : www.radiopanik.org.

[4] Site du Cinéma Nova : www.nova-cinema.org.

[5] À propos de l'historique du tiers secteur audiovisuel en France, [plusieurs](#)

articles sont proposés sur le site d'Acrimed (Observatoire des médias).

[6] À ce sujet, lire : « *Le tiers secteur, premier entrepreneur de l'audiovisuel local* », Christian Pradié, Les Dossiers de l'audiovisuel n°95, janvier-février 2001.

[7] Cabinet Koan : www.koan.be.

[8] Lire : « *Pour le CSA, RTL-TVI est bien Belge* », Pierre-François Lovens, La Libre Belgique, 1er décembre 2006.

[9] Lire : « *Revendications des radios encore libres* ».

[10] Lire : « *Plan de fréquences : quand diversité rime avec parts de marché* », carte blanche des radios associatives.

[11] Centre de recherche et d'information des organisations de consommateurs.

[12] Lire : « *Evelyne Lentzen bientôt « débarquée » du CSA* », Pierre-François Lovens, La Libre Belgique, 26 septembre 2007.

[13] Lire : « *Nominations contestables au Collège d'Avis du CSA : Vive les publicitaires ! Vive Delusinne !* », Bernard Hennebert, « Le Journal du Mardi », 26 juin 2007.

Plan de fréquences : quand diversité rime avec parts de marché

Au terme de sept années de déboires juridico-politiques [1], le gouvernement de la Communauté française a approuvé, le 31 mars dernier, la liste des fréquences FM attribuables aux radios privées francophones : 200 fréquences partagées entre 6 réseaux, 80 fréquences pour des radios indépendantes et 31 pour des radios d'école. Il s'agit en fait de la première étape d'une procédure qui devrait aboutir, d'ici six mois, à la finalisation d'un plan de fréquence. En établissant celui-ci, la Communauté française assume enfin son rôle de gestionnaire d'une ressource rare : l'espace public radiophonique. L'accès aux ondes étant limité par des contraintes techniques, le rôle de l'Etat est en effet de le répartir entre une multitude de candidats les plus divers, en fonction de critères censés être objectifs et garantir la pluralité de l'offre radiophonique. Au terme de cette première étape, le Gouvernement devait donc se contenter d'établir une « coquille vide », constituée de lots de fréquences faisant ensuite l'objet d'un appel d'offre public. Mais, à y regarder de plus près, il apparaît que la coquille n'est vide qu'en apparence...

En effet, les principaux candidats aux fréquences [2] ne doutent plus aujourd'hui des lots qu'ils se verront attribuer au terme d'une procédure qui, pourtant, débute à peine ! Bénéficiant de relais politiques privilégiés, ceux-ci ont joué un rôle prépondérant dans l'élaboration de « leur » futur plan ; obtenant par exemple la reconduction de fréquences utilisées illégalement depuis des années, voire même des fréquences à bon confort d'écoute retirées à certaines radios « indépendantes ».

Pour l'essentiel, tout porte donc à croire que les jeux sont déjà faits. À travers une

procédure caricaturale qui s'est résumée à un intense lobbying, le Gouvernement semble avoir taillé un plan sur mesures pour les multinationales de l'audiovisuel. Ce n'est pas la lecture de la presse de ces dernières semaines qui nous démentira. On a pu y lire très explicitement comment le MR a défendu les intérêts de Bel RTL et de Radio Contact, le PS ceux du réseau Ciel FM de Guy Mathot et Daniel Weekers (Déficom, ex-directeur de Canal + Belgique)...

Malgré tout, certains réseaux trouvent encore matière à s'indigner et mènent aujourd'hui campagne contre « *l'extrême gourmandise* » de la RTBF en matière de fréquences. Que leurs inquiétudes soient fondées ou non, venant des principaux groupes qui ont élaboré le plan en sous main, on hésite à qualifier cette démarche de pathétique ou d'indécente. D'autant plus que le déséquilibre qu'ils dénoncent entre secteur public et réseaux privés semble bien futile au regard de l'inégalité créée dans le plan entre réseaux et radios indépendantes...

Les miettes pour les radios indépendantes

En effet, le nouveau plan constitue un très net recul pour les radios indépendantes, dont la situation actuelle est pourtant déjà loin d'être enviable. Alors que certains émetteurs de réseaux sont prévus pour atteindre des puissances dépassant les 10.000 watts, la plupart des fréquences prévues pour les « *indépendantes* » plafonnent à 100 watts ! Ce sont bien elles, déjà reléguées à des fréquences où le nombre d'émetteurs est plus important et la puissance plus faible, qui feront les frais des marchandages politico-financiers qui ont émaillé la conception du plan de fréquence. Ce sont encore elles qui devront se partager les miettes d'un festin déjà consommé, où d'aucuns ont encore la velléité de s'approprier les rares bonnes fréquences qui leur sont attribuées pour, au mieux, les « échanger » contre de moins bonnes.

Mais, au fait, qu'entend-on par « radios indépendantes » ? Cette catégorie « fourre-tout », consacrée par le décret audiovisuel de 1997, rassemble un conglomérat de radios aux réalités difficilement assimilables : radios commerciales locales, radios associatives, universitaires, etc.... La seule chose qu'elles ont en commun est la restriction à un seul émetteur !

Radios du 3^e type : « *privées* »... de statut !

Aux premières loges des fréquences menacées, se trouvent les radios du troisième type, dites aussi « associatives », « socio-culturelles » ou « citoyennes ». Radios d'expression libre, de création, universitaires, voix des communautés étrangères et autres, elles ont en commun l'audace, la liberté de ton et un mode de fonctionnement participatif. Loin du conformisme induit par la pression des annonceurs et des régies publicitaires... Pourtant, aucun statut ne différencie ces radios du reste des « *indépendantes* ». Pas de « discrimination positive » pour elles, puisqu'aucun texte légal ne leur reconnaît une quelconque spécificité [3] ! Cette absence de reconnaissance pèse lourd pour les radios du troisième type. Par exemple, c'est au même titre que n'importe quelle radio commerciale qu'elles sont redevables de droits d'auteurs et d'interprètes toujours plus conséquents [4]. De même, elles n'émargent à aucun dispositif de subventionnement dans le champ de l'Audiovisuel. Et ne peuvent pas prétendre à l'aide d'un autre secteur de la Communauté française, puisqu'avant d'être « *non-marchandes* » ou « *d'éducation permanente* », elles sont avant tout considérées comme des « *radios* », « *privées* » comme toutes les autres...

Ni subventions, ni recettes publicitaires, ni tarifs préférentiels... Et pourtant, elles existent !

Les radios du troisième type continuent leur travail de défrichage, de médiation, d'expérimentation et de formation. Ouvertes à l'expression de catégories de la population qui ne sont pas ou peu représentées dans les médias traditionnels, elles se substituent à la mission du service public quant à son obligation de diversité.

Une vision entrepreneuriale

À l'instar de la politique culturelle, on dit souvent qu'il n'y a pas de politique de l'audiovisuel en Communauté française. En réalité, il semble bien qu'il en existe une. En déroulant le tapis rouge aux grands groupes médiatiques, en négligeant les radios indépendantes et en niant la spécificité des radios du troisième type, la Communauté française dessine une vision entrepreneuriale du paysage radiophonique où seuls prévalent les critères économiques : rentabilité, professionnalisation, parts de marché... Ainsi s'annonce la procédure d'appel d'offre. C'est désormais au Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA), une instance chargée de garantir une « *diversité du paysage radiophonique et un équilibre entre les différents types de radios, au travers de l'offre musicale, culturelle et d'information* », qu'il revient d'examiner les offres déposées par les radios puis de procéder, enfin, à l'attribution des fréquences. Le CSA réussira-t-il à s'affranchir des préférences gouvernementales pour tracer les contours d'un plan de fréquence réellement équilibré par le biais d'une procédure transparente ? Quant à la prochaine majorité gouvernementale, aura-t-elle la clairvoyance de réintégrer la dimension culturelle dans le paysage des radios privées en sortant les radios du troisième type de la précarité ?

C'est aussi un peu à nous tous d'en décider...

• Carte blanche publiée en avril 2005 dans « Le Soir » et « C4 ». Signataires : OSR (Soignies), Radio Air Libre (Bruxelles), Radio Campus (Bruxelles), Radio Hellena (Louvain-la-Neuve), Radio Panik (Bruxelles), Radio Universitaire Namuroise (Namur), Tam Tam Radio (Eghezée) Radio UMH (Mons), Radioswap.net (réseau d'échanges de programmes).

[1] « *Plan de fréquences : les radios associatives tirent la sonnette d'alarme* », carte blanche parue dans « Le Soir » du 17 avril 1999.

[2] Les 6 grands réseaux sont destinés, par ordre décroissant, à Bel RTL, Contact, Ciel FM, Nostalgie, NRJ et Fun.

[3] En 1997, le décret prévoyait bien une vague priorité dans l'attribution des fréquences à des radios « indépendantes à vocation culturelle », ce qui constituait pour les optimistes un semblant de début de reconnaissance. Mais même cette allusion a disparu, en 2003, suite à une réforme du Ministre Richard Miller.

[4] De plus, la répartition des droits facturés aux radios associatives par les sociétés d'auteurs et d'interprètes ne tient pas compte de la spécificité de la programmation des radios associatives. Au final, les artistes dont elles diffusent les œuvres ne sont pas ceux qui en bénéficient puisqu'il s'agit essentiellement d'artistes encore peu connus.

MapRAC

MapRAC était un week-end de réflexion du 19 au 21 mars 2004 visant à stimuler le débat

public (inexistant) autour de la reconversion du site de la Cité Administrative et d'apporter une réflexion constructive sur la ville. Les organisateurs (City Mine(d), diSturb, Bureau Vers plus de bien être et Gwenaël Breës) tentaient par là de générer un dynamisme d'action et de réflexion quant aux enjeux que ce site représente, de proposer des alternatives au cours actuel des évènements.

L'objectif du week-end était d'aboutir à un document graphique permettant à la fois de synthétiser la situation de la Cité Administrative actuellement et de proposer une série de pistes d'utilisation du site à courts et longs termes. La volonté est de diffuser largement ce document dans le but de conscientiser à la fois les Bruxellois et les décideurs politiques.

Le projet fut baptisé MapRAC : Map en référence à la carte, résultat graphique synthétique ambitionné à l'origine du projet mais aussi en référence au projet barcelonais MAPAS1 ayant inspiré la méthodologie de travail du week-end. RAC sont les initiales pour Rijks Administratief Centrum.

Le week-end a rassemblé plus ou moins 150 personnes concernées par le devenir de ce site en particulier et de la Ville en général, tant des architectes que des urbanistes, des sociologues, des historiens, des géographes, des artistes, autant gens de terrains que théoriciens, issus du milieu associatif ou académique, ...

Le week-end s'est déroulé en deux phases, la première consacrée à l'état des lieux du site selon 5 axes/ateliers thématiques (architecture, procédure, mobilité, urbanisme, sociologie).

La seconde s'est basée sur ces constats afin d'entamer la construction d'une série de visions alternatives du site d'une part à court et d'autre part à long terme.

Durant ce week-end, les questions suivantes ont entre autres été soulevées : La question de la mixité des fonctions : dans la mesure où le logement, les équipements et les bureaux ont des cycles de vie différents, la mixité des fonctions a l'avantage de préserver le site d'un abandon total et simultané tous les 20 ans. Sera-t-elle garantie dans les nouveaux projets ? La question du patrimoine, et plus particulièrement du patrimoine moderniste auquel appartient la Cité : Faut-il préserver ce patrimoine ou, comme c'est la tendance actuellement, l'effacer et reconstruire ?

La question de la mobilité, centrale dans la perspective du réaménagement de ce nœud où se superposent de nombreux axes de transports mais dont l'accessibilité n'est paradoxalement pas excellente. La question enfin d'une possible utilisation du site à court terme, des risques et conséquences possibles.

La publication

La synthèse des différents ateliers a été publiée à 10.000 exemplaires sous forme d'un journal cartographique et d'un site web. La structure du journal reflète le week-end : la première partie regroupe les synthèses des ateliers « état des lieux », la seconde reprend les visions à court et long terme. Il s'agit donc de la trace d'un travail collectif, finalisé par les différents responsables d'atelier et les graphistes engagés dans la réflexion depuis le début.

Plusieurs projets concrets ont suivi les réflexions produites lors de ce WE entre autres le Festival PleinOPENair qui a expérimenté de nouveaux usages du site la Cité Administrative durant l'été 2004.

Visiter le site et télécharger le journal en pdf.



AlterE cows

Une balade radiophonique en deux épisodes dans le grand parc à thèmes bruxellois et dans l'univers du "city marketing".

Une production de [Radio Campus](#) | Avec la participation de Gwenaël Breës, Axel Claes, Nicolas Torres Correia, Irvic D'Olivier, Bendy Glu, Bernard Mulliez, Mercedes Suyapa, Olivier Taymans, Emmanuel Tête, Nicolas Willems... | 2 x 60 minutes | 2003

Elles sont 187 à avoir envahi les trottoirs bruxellois, investi les médias et l'esprit des journalistes, distrait les hommes politiques et les services de sécurité, nourri financièrement les boîtes de communication et les promoteurs immobilier... Comme d'autres villes de la planète, Bruxelles a été victime de hordes de vaches en polyester.

Deux émissions spéciales d'[AlterEcho](#) consacrées à l'opération "Art, Fun and Charity". Au travers de concepts immobiliers comme les "business-parks", de nouvelles formes "d'art" et de "mécénat d'entreprise", une balade radiophonique en deux épisodes dans le grand parc à thèmes bruxellois et dans l'univers du "city marketing".

Episode #1

[AltereCows #1](#) posté par [meuuh](#)

Episode #2

[AltereCows #2](#) posté par [meuuuh](#)

La Grande Parade médiatique

Précédée par un troupeau de journalistes qui l'a annoncée pendant des mois comme l'événement bruxellois de l'été, l'exposition Art on Cows a bénéficié d'un marketing savamment orchestré. Cette « Cow Parade » bruxelloise a ainsi entraîné les médias dans un élan d'enthousiasme infantile et quasi-unanime. Jusqu'au ridicule...

Les vaches sont funs, chouettes, sympas ou vachement belles, c'est selon les articles. Elles animent l'espace public. Les Bruxellois les aiment. En plus, elles sont « sociales » et « bienfaitantes ». C'est donc une belle idée, rafraîchissante, drôle et utile, commente par exemple « Télémoustique ». Et puisque tout le monde semble y trouver son compte, à quoi bon entrer dans d'inutiles polémiques sur la privatisation de l'espace public ou encore sur la place du marketing dans la vie artistique...? Au sujet d'Art on Cows, quasiment aucun journaliste n'a donc soulevé la moindre question sur la réelle nature artistique, caritative ou sociale de l'événement. Au contraire: le langage médiati-cow a transformé sans vergogne les sponsors (patrons, selon les plaquettes apposées aux pieds des vaches) en mécènes, et a utilisé les artistes comme des faire-valoir, à peu près jamais sollicités pour s'exprimer sur ce qui était pourtant présenté comme leurs oeuvres. Dans la ferveur médiatique et la torpeur de l'été, même les journaux spécialisés ne se sont pas attardés à chercher des poux dans le pelage bovin. Dans l'abondante lecture que nous avons avalé pour vous, seul un petit encart de l'hebdo « Zone 02 » s'interrogeait sur la dimension prétendument artistique du projet, comparant la vache-à-peindre-pour-artiste à un croquis-à-colorier-pour-enfant. Quant aux critiques, elles ont été présentées dès le début comme marginales et émanant de quelques intellectuels sans doute trop sérieux pour être sensibles à la fraîcheur de cette initiative qui montre que l'on a de l'humour en Belgique. La couverture médiatique fut donc à la hauteur des attentes de ses organisateurs. Maximale. Les rédactions s'emparèrent du sujet comme un seul homme: il fut question des vaches dans les rubriques culturelles comme régionales, de société comme de mode... Seuls la météo et les mots-croisés furent épargnés.

Comme subjuguée, la presse réserva ce traitement élogieux dès les balbutiements du projet. Mais il y eut ensuite sa concrétisation, la confection des vaches, l'inauguration de la plus grande exposition à ciel ouvert d'Europe et on ne dénombre plus les articles sur la vache de tel sponsor, l'audace de tel artiste, l'originalité de tel produit de merchandising dérivé, etc... Sur le site d'Art on Cows, une revue de presse sélective répertorie ainsi plusieurs dizaines d'articles parus avant même qu'une seule vache ait posé ses pattes en rue! Tout ça n'est pas trop étonnant, quand on sait que les organisateurs viennent du monde de la communication et de « boîtes d'événements » qui ont de nombreux médias pour clients. Et le fait que certains de ces médias aient financé leur propre vache n'a évidemment rien gâté; ceux-ci dédiant au projet un retentissement phénoménal, à travers leurs différentes rubriques et suppléments.

« Tout le monde aime les vaches »...

Bref, tout le monde semblait content...Les médias tout d'abord, qui se demandaient jusque-

là quel sujet allait bien pouvoir les occuper, à part les traditionnels châteaux de sable de la Côte ou la Foire du Midi. Certains d'entre eux trouvant même l'occasion de se faire un petit coup de pub, comme « La Libre Belgique » ou encore « Le Soir » dont la vache dénommée « Victorine » (en référence au titre de son supplément pseudo-insolite et à son fondateur, Victor Rossel) signe une chronique hebdomadaire. Les organisateurs ensuite, qui avaient démarré leur carrière en vendant aux Communes des plaques de rues sponsorisées, pouvaient à présent savourer la réussite d'une nouvelle opération, bien plus prestigieuse et juteuse. La Ville de Bruxelles, qui bénéficie d'une animation gratuite pendant trois mois, apprécie elle aussi. A tel point qu'elle aurait déjà demandé aux organisateurs de plancher sur une nouvelle idée, pour l'an prochain. Enfin, ce sont bien sûr les sponsors et les publicitaires qui jubilent. Ils assurent non seulement leur visibilité, à moindres frais, dans une partie de l'espace public qu'ils n'avaient pas encore su atteindre. Mais surtout, grâce à la complicité de la Ville de Bruxelles, ils ont ainsi réussi à créer ce précédent qu'ils ne manqueront pas de réitérer. Dans « La Libre Belgique », la banque Fortis confirme quant à elle que sa participation représente un intérêt commercial tout en lui permettant de prendre part à un projet culturel. Même enthousiasme dans un magasin de jouets de la très chic avenue Louise, pour qui l'action semble porter ses fruits: la vache se trouve à proximité du magasin et depuis lors, les clients se font plus nombreux. Quant au parrain principal, il est aux anges. Intimement liée à Cofinimo (qui joue dans la cour des grands du marché immobilier bruxellois), la société Robelco explique son parrainage de l'opération par sa sensibilité à l'intégration harmonieuse du bâti dans son environnement et par le fait que le concept bovin correspond totalement à ses valeurs et à son objectif, qui est de rendre Bruxelles vachement plus belle, plus esthétique, plus ludique, plus dynamique et plus citoyenne... De vrais altruistes, ces promoteurs immobiliers!

La citoyenneté étant un thème porteur, les organisateurs ne se sont en effet pas privés de l'utiliser. Leur dossier de presse présente par exemple Art on Cows comme un événement de mobilisation citoyenne, les habitants de la ville étant mu par le même enthousiasme de montrer leur ville sous un jour sympathique, bariolé et bien vivant. « La Libre Belgique » acquiesce: L'exposition connaît un vaste courant de sympathie auprès des Bruxellois et des touristes. Mais c'était sans compter sur le fait que tous les habitants ne partagent pas ce point de vue...

Mais les « artistes frustrés » et les « vandales » gâchent la fête !

Moins d'un mois après l'arrivée des 187 vaches sur le territoire de Bruxelles-Ville, les organisateurs déchantent. L'expo suscite certaines jalousies, se lamentent-ils. Et comme le veut la logique du feuilleton, l'annonce de la première griffe ou oreille cassée devait suffire à mettre la presse en émoi et à mettre en boîte un nouvel épisode...

Peu de temps après avoir relayé un appel au respect suite à de premiers actes de vandalisme, « Le Soir » titre en première page: La violence n'épargne pas l'art de rue. Les faits évoqués se sont produits à Liège, à Ostende... et à Bruxelles, où Art on Cows est victime de déprédations qui sont notamment l'oeuvre d'enfants turbulents et de curieux.

Grâce à l'interview de l'une des organisatrices, « Le Soir » nous apprend en effet que deux types de vandalisme sévissent. D'une part, il y a le vandalisme normal, provoqué par la curiosité notamment lorsque des enfants montent sur les œuvres ou des touristes qui les abîment en prenant des photos. « Normal » certainement, mais non prévu par les initiateurs du projet, si l'on en croit du moins le palpitant témoignage du nettoyeur chargé de la propreté des vaches, publié en exclusivité par « La Capitale ». Selon lui, les visiteurs n'hésitent pas à grimper sur les vaches. Ça les dégrade, la couleur part. De plus, certaines vaches ne sont pas attachées et risquent de tomber. Les vaches

n'avaient-elles donc pas été conçues pour être touchées, chevauchées, ni même photographiées?...

Aucun journaliste ne s'étonne de cet amateurisme patent. Car à leurs yeux, le plus grave réside ailleurs: dans le vandalisme de type organisé, où des groupuscules vont sur place, bien décidés à saccager les génisses décorées. Les organisateurs d' Art on Cows pensent même savoir que ces attaques ont été commanditées par des individus autres que ceux qui les ont perpétrés: des petites mains, agissant pour des commanditaires. Une mafia, en quelque sorte?

Un quotidien de la carrure du « Soir » ne pouvait pas se contenter de cette lumineuse analyse. Un sociologue fut donc convoqué, pour nous expliquer comment de tels passages à l'acte sont possibles. Sa réponse est simple, mais grave: les freins sociaux sont moins solides; ce vandalisme serait le fait de gens peu habitués à être en présence d'œuvres d'art. En somme, des gens « peu cultivés », qui ne vont pas au musée et qui donc, une fois confrontés à une oeuvre d'art contemporain en rue, ne peuvent pas reconnaître ce qui est beau... L'artiste Jacques Charlier confirme: Il y a de la provocation à mettre des oeuvres d'art face à un public peu habitué aux démarches culturelles. Peut-être ce public néophyte, pourtant ciblé par Art on Cows, a-t-il tout simplement confondu les oeuvres avec de vulgaires pancartes publicitaires?

« Monsieur Sponsor » dans son pré privatisé

Mais en quoi ont donc consisté ces attaques graves et inquiétantes dénoncées avec tant de virulence? Si l'on exclut les traces de pieds des enfants, les graffitis, une dame de 70 kg qui s'assied sur le cou d'une vache pour être prise en photo par son mari, et des témoins qui auraient vu une bande huit personnes – des femmes- lacérer une vache au cutter en pleine journée, le principal acte de saccage organisé évoqué consiste en un vol organisé... Qu'a-t-on donc dérobé qui ait tant de valeur, si ce ne sont pas des vaches?

La plupart des plaques indiquant les noms des artistes et des mécènes ont été enlevées, relate « Le Soir ». Sans foi ni loi, ces vandales arrachent le pedigree des vaches. Ce qui révolte au plus haut point les organisateurs: C'est une atteinte au travail de l'artiste, car ces plaques constituent pour lui un moyen de se faire connaître...

En réalité, cette indignation trouve peut-être son origine ailleurs que dans le souci que les organisateurs portent à la renommée des artistes. C'est à nouveau « Le Soir » qui nous l'explique, au détour d'un article qui ne manque pas d'ambiguïté: Si le nom de leur père nourricier – Monsieur Sponsor – disparaît, la présence des vaches dans le pré bruxellois ne se justifie plus guère... A elle seule, cette petite phrase est non seulement l'aveu de la réelle motivation de la présence des vaches en rue; mais elle indique également la raison pour laquelle un commando a probablement choisi d'arracher minutieusement l'ensemble des plaques.

Néanmoins, les enquêteurs d'Art on Cows en cela relayés par la plupart des médias, préfèrent privilégier l'hypothèse de collectionneurs ou de vandales. Tout en continuant à entretenir amalgame et confusion entre différents types de vandalisme. Exemple (dans « Le Soir »): puisque les vaches les plus vandalisées (au Heysel) sont celles qui appartiennent à des associations, ils en concluent que la disparition des plaquettes n'a rien à voir avec des motivations anti-commerciales. Ainsi, tout le monde qui « abime une vache » est mis dans le même sac et personne ne se demande même pourquoi, justement, toutes les vaches « associatives » sont exposées au Heysel, loin des hordes de visiteurs du centre-ville; alors que toutes les autres sont, elles, condensées dans quelques

quartiers prestigieux ou commerciaux...?

Règlements de comptes à Cow-City

L'insinuation du « Soir » était claire. D'après l'article, les vaches ne seraient donc pas principalement des œuvres d'art... Un débat aurait pu s'amorcer là, les journalistes ayant une bonne occasion de faire enfin leur travail. En effet, quelques questions élémentaires ne manquaient pas d'apparaître à la lecture de ces articles...

Quelle est, par exemple, la réelle proportion d'argent attribuée au social et au caritatif, dans les différentes transactions financières bovines (première vente puis vente aux enchères)? Quelles sont les relations entre les organisateurs et leurs « parrains principaux » (Robelco, Artecom, Renault...)? Et quid des réelles motivations de ces entreprises, ou encore de la position équivoque de la Ville de Bruxelles face à cette publicité camouflée et non-taxée qui s'expose dans ses rues?

Mais non. Les organisateurs réfutent ce débat et décrètent: Lorsqu'on nous accuse d'agir dans un but commercial et de ne pas faire de l'art, ce n'est pas l'objet de la question. Le seul débat qui les intéresse est d'une autre nature. Il leur faut sauver les vaches et donc, sécuriser un espace public qui leur paraît aussi hostile et dangereux que le Far-West. Il n'en faut pas plus pour que les médias reprennent en chœur ce message sécuritaire. Avec d'autant plus de vibrato que les organisateurs leur annoncent, atterrés, que c'est à présent à présent l'enlèvement d'une vache qu'ils ont à déplorer...

« Deci-Bella » a mystérieusement disparu du Parc Royal. Bruxellois, on attaque vos vaches!, titre rageusement « La Capitale » sur toute sa couverture. « La Dernière Heure » s'indigne: Bruxelles est la première ville où l'on déplore une telle disparition, profite de l'occasion pour tenter une comparaison sécuritaire entre Bruxelles, Chicago et Sydney (deux autres villes où des « Cow Parade » ont été organisées) !

C'est un acte gratuit, nul, débile !, tempêtent quant à eux les fins limiers d'Art on Cows, pour qui l'affaire est déjà plaidée: cette fois encore, c'est un seul et même gang organisé qui a sévit.

Du coup, certaines vaches ont dû être déplacées dans des endroits moins dangereux pour elles, plus près de leur sponsor. Les organisateurs disent même avoir peur de devoir annuler leur exposition, si trop de sponsors en arrivaient à vouloir mettre leur vache « en sécurité » (dans une vitrine, un centre commercial...). Alors pour eux, le temps de l'action a sonné...

Une conférence de presse est organisée. Le message est confus. Un organisateur clame d'abord son ouverture au dialogue avec les anti-vaches. Puis, furieux, le patron d'Art on Cows se lâche: On nous cherche visiblement, mais je dis à ceux qui nous cherchent qu'à partir d'aujourd'hui, c'est nous qui allons les rechercher! Ambiance.

Les organisateurs ne décolèrent pas. C'est à ce point, affirme « La Capitale », qu'ils ont décidé de réagir vivement, en invitant le public, qui de toute évidence aime ces vaches, à dénoncer les inciviques via internet. L'Echevin de la Culture de Bruxelles compatit à leur douleur et se prend lui aussi à vouloir jouer au Sheriff. Tombant pieds joints dans le panneau, Henri Simons déclare à « La Libre Belgique » avoir sensibilisé la police de Bruxelles à cette question des vaches.

C'est avec un premier degré pathétique que les journalistes traitent ce nouveau coup

vache, se contentant de « dévoiler » des mesures dignes d'un Western: un avis de recherche national et international a été lancé pour retrouver « Deci-Bella », une plainte contre X a été déposée, la police enquête, les organisateurs sèchent leurs larmes tandis que les mesures de sécurité et de surveillance ont été renforcées en ville et qu'un Cow-Hospital va voir le jour pour réparer les vaches vandalisées! Personne ne relève que ce « service après-vente » (payant pour les sponsors) n'avait pas été prévu jusque-là; ce qui en dit pourtant long sur la naïveté des organisateurs, s'imaginant que des objets placés en rue pendant trois mois ne subissent pas de détériorations.

Elan civique contre « les lâches et les jaloux »

Appel à la délation et avis de recherche relayés abondamment par la presse, sensibilisation de la police... Quel formidable élan de civisme spontané! Et quelle vision touchante d'une ville plus dynamique et plus citoyenne! Pourtant, cette délirante dramatisation des enjeux n'a pas suffi à rassurer les organisateurs. D'après le jugement expert de ceux-ci, la police bruxelloise est moins présente dans les rues qu'à New-York ou à Luxembourg. Et cela leur pose problème. Suivons leur regard...

Puisque la police ne fait pas bien son travail, voilà le privé qui vient à la rescousse. Securis, la société chargée de la protection et de la surveillance des vaches, travaille aujourd'hui en collaboration avec la police pour retrouver cette bande organisée. Elle va aussi désormais renforcer ses rondes, et ce gracieusement selon certains journaux!

Mais alors qu'ils s'étaient faits les porte-parole d'organisateur vitupérant sur ces lâches, qui ne signent pas leurs actes et agissent à visage couvert, la plupart des médias se sont bien gardé de signaler à leurs lecteurs quand une lettre de « revendication » fut envoyée à propos de la disparition de « Deci-Bella ». Seule « La Capitale » y consacra un article, mettant à nouveau les vaches en Une de son édition.



Mais ni « Le Soir » ni « La Libre », qui avaient pourtant fait grand cas de ce vol et relayé les hypothèses les plus fantaisistes sur ses motivations, n'ont pas jugé utile de l'évoquer. Normal, sans doute, puisque la vache y signait elle-même un appel à l'émeute, dénonçant la mascarade commerciale d'Art on Cows et incitant les autres vaches à s'évader comme elle, loin de l'esclavage promotionnel et publicitaire auquel elles sont

soumises (« La Capitale »). Le « Soir » et « La Libre » ont peut-être eu peur que leurs vaches soient à leur tour prises de démangeaisons...

Interrogé sur la lettre de « Deci-Bella », un organisateur réagit dans « La Capitale » en pointant les coupables: ce sont des artistes contestataires qui défendent un art purement intellectuel. Sa collègue complète leur portrait: ce sont des jaloux...

Quelques semaines plus tôt, la même déclarait au « Soir » que les gens qui saccagent ainsi les oeuvres ne font souffrir que les artistes. Et là voilà, s'appitoyant sur le sort de cette vache qui ne pourra plus être mise en vente au profit d'oeuvres caritatives, omettant cependant de rappeler aux lecteurs que sa société empoche 22% de cette vente, que le sponsor (récupérant ainsi au moins une partie de sa mise) et le concepteur suisse du projet prélèvent chacun une commission semblable (25% et 20%), ou encore que ladite vente aux enchères est avant tout conçue comme un « return » pour les patrons (publication d'un catalogue, présence des vaches pendant cinq jours sur la Grand Place, nouvelle campagne de presse, etc.).

Dans « Zone 02 », la gentille organisatrice explique moins naïvement sa désolation pour la vache disparue: le sponsor (Fortis Banque) est attristé, s'émeut-elle...

La presse incendiaire sollicite Krishna pour un « happy end »...

Dix jours plus tard, quand une seconde vache vient à disparaître des prés bruxellois, le mot d'ordre est « motus et bouche cousue ». Cette fois, ni conférence de presse, ni échos dans une presse qui avait pourtant prouvé sa complaisance. Pas de revendication, non plus. Il faut découvrir sur internet un nouvel avis de recherche, pour apprendre qu'il s'agit en fait d'une demi-vache puisque c'est la moitié de « Marguerite » qui a cette fois mis les voiles.

Son autre moitié sera réduite en cendres, fin août, provoquant de nouvelles réactions enflammées « La Libre » trouve cela lamentable tandis que « La Capitale » estime qu'il s'agit d'un acte dangereux pour l'environnement. Quant au « Soir », il s'adresse directement à l'auteur de l'immolation via une véritable leçon de morale signée par la vache « Victorine ». Extrait: Aujourd'hui, seuls les hindous nous honorent encore. Aux Indes, nous sommes libres et protégées de Krishna (...) Et c'est sans compter qu'en retour, nous y offrons aux hommes notre lait, nos fils pour qu'ils tractent les charrues et notre bouse pour qu'elle nourrisse la terre (...) Là-bas, nous sommes encore sacrées. Et présentes dans les villes telles des ambassadrices rappelant aux humains le respect qu'ils doivent à leur terre nourricière. C'est un peu pour cela, aussi, que nous étions installées pour l'été à Bruxelles...

Henri Simons émet l'hypothèse d'une incompréhension face à l'art contemporain. Les organisateurs, eux, veulent se faire justice. C'est désolant pour la Belgique et pour Bruxelles, commentent-ils. Suite à cette nouvelle déclaration de guerre, ils suggèrent que les auteurs de cet attentat anti-Belge soient punis sévèrement par les autorités de la Ville.

Ils ajoutent penser sérieusement à enfermer les vaches pour les protéger. Mais: nous ne pouvons pas placer un homme auprès de chaque vache, avouent-ils désolés. Ils avancent dès lors une solution qui reviendrait à démonter l'expo et à enfermer toutes les vaches en milieu fermé... Dans la vitrine de chacun des sponsors, par exemple? Ou dans un centre commercial, comme le sort qui fut déjà réservé cet été à l'exposition de pipes géantes à Liège?... Une solution qui a au moins le mérite de rendre plus clair le véritable pedigree des vaches d'Art on Cows.

Quant au Cow-hospital qui avait été ouvert pour soigner les bêtes malades et lancé à grand renfort d'effets d'annonce, « Le Soir » nous apprend qu'il reste désespérément vide et ne sert donc à rien... Etonnant, non? « La Capitale » détaille: certaines vaches ne seront réparées que pour la vente aux enchères et conservées chez les propriétaires ou dans un endroit fermé, en sécurité.

Jalousie, violence, lâcheté, vandalisme... Commando, gang organisé... Proportionnellement aux éloges qu'ils avaient réservées à la 'Promenade des vaches^a, les médias n'ont pas lésiné sur les mots pour condamner les « actions anti-vaches ». Entre les vandales et les organisateurs, il ne s'est trouvé aucun journaliste pour se demander lequel des deux gangs est réellement le plus organisé...!?

Ils ont préféré distiller le prêt-à-penser d'Art on Cows et véhiculer une vision caricaturale de la société. Où de gentilles entreprises désintéressées font du mécénat artistique (« patronat » artistique?), où les citoyens sont des patriotes soucieux de l'image internationale de leur ville, où des « créatifs » sympas font de l'art « chouette »... Mais où, néanmoins, les vandales agissent en toute impunité, des sociétés de gardiennage devant prêter main forte à la police et les organisateurs privés devant organiser leur propre justice...

Enfin, les médias n'ont pas hésité à consacrer aux vaches un espace à faire pâlir les plus grands festivals culturels. La place consacrée à la disparition d'une vache en fibre de verre était sans comparaison avec, par exemple, le peu d'écho réservé le même jour à l'arrestation de vingt-deux sans-papiers équatoriens à Saint-Gilles...

L'été bruxellois était vraiment digne d'une mauvaise série B.

• Gwenaël Breës, article paru en novembre 2003 dans le hors-série « Fart on Co's » ([visiter le site](#) ou [télécharger en pdf](#)).

Fart on Co's

Entre juin et septembre 2003, l'association « [Art on cows](#) » organise à Bruxelles ce qu'elle appelle la plus grande exposition d'art en plein air d'Europe : la Cow Parade. Ce sont 187 vaches en plastique moulé (grandeur nature) décorées par des artistes que cette exposition rassemble dans les zones commerciales et touristiques de la ville.

« Art, fun and charity », une grande exposition (art) accessible à tous (fun) pour la bonne cause (charity) fonctionne comme suit. Un « mécène » achète une vache pour la maudite somme de 4250 Euros. Il la fait décorer par un « artiste » (Ministre de la Région wallonne, enfants de journalistes...). La vache est exposée dans la rue pendant 3 mois vissée à un socle de pierre. À l'issue de cette exposition, elle est vendue aux enchères. 33% des bénéfices de la vente vont à des fondations d'aides à l'enfance. Les autres 67 % retournent dans la poche des différents investisseurs (mécènes, Cow Parade, Art on cows).

Tout un poème financier savamment orchestré par de joyeux penseurs en marketing et abondamment déclamé par une presse qui rêvait du feuilleton de l'été. Face à ce matraquage médiatique à sens unique du côté ludique de l'amusement et amusant du ludique, nous avons tenu à travers un journal titré « Fart on co's » (péter sur les compagnies) à recontextualiser ce type d'évènement. C'est-à-dire à rendre visible

l'idéologie qui la véhicule et qu'elle véhicule, l'aspect publicitaire et sécuritaire qu'elle cache, ses conséquences sur la ville (le parrain du projet est un important promoteur immobilier), le tourisme, le champ social, politique et culturel...

[Visiter le site](#) ou [télécharger le journal en pdf](#).